Le journal de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

Volume 10 - Nº 1
Avril 2010

Le Patriote

AU SERVICE DE LA NATION

SOMMAIRE

Réception du Nouvel An	2
La Coalition pour l'histoire dénonce la mise au placard de l'histoire du Québec	3
Honoré Beaugrand et l'affaire Riel	4
Doris Lussier : un homme de parole	5
Ode à la Québécoise	5
Université d'été du MNQ	6
176e assemblée générale de la SSJB	7
Le MMF prend racine	8
De nouveaux mouvements emboîtent le pas au MMF	9
La chasse-galerie	10
Pour toujours présents dans nos souvenirs	10
Le génocide culturel des francophones du Canada	11
Une bédé sur les Patriotes	11
Henriette Cadieux, épouse d'un Patriote	11
Les anciens présidents : Joseph-Xavier Perrault	12
La SSJB célèbre notre drapeau	12
Première remise des prix Harfang et Autruche	13
Les timbres de la Société : Mère Émilie Gamelin	13
Activités des sections	14
Les soirées *Ludger reçoit*	15
Agenda	15

La SSJB décerne le prix Olivar-Asselin à Christian Rioux

par Jacinthe Béliveau

Le prix Olivar-Asselin fait partie des nombreuses distinctions que la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal décerne en reconnaissance d'éminents services rendus à la nation. Le prix Olivar-Asselin a été décerné pour la première fois en 1955 à Jean-Marie Morin. Cette année, c'est à Christian Rioux qu'il a été remis pour souligner son excellence journalistique.



Normand Lester et Mario Beaulieu remettant le Prix Olivar-Asselin à Christian Rioux. (Photo : Stéphane Chagnon)

Journaliste et correspondant à Paris pour le journal *Le Devoir,* M. Rioux n'en est pas à ses premiers lauriers. Il a déjà remporté de nombreux prix. En 1992, il a reçu le « Texte de l'année » de l'Association québécoise des éditeurs de magazines. En 2001, le Conseil de la langue française du Québec lui remettait le prix Jules-Fournier, nommé en l'honneur d'un journaliste qui fut en son temps un inséparable d'Olivar Asselin. Il a également reçu la « Plume d'or » de l'Association française de la presse étrangère en 2008 et le Prix Judith-Jasmin dans la catégorie « Opinion » en 2009. Cette nouvelle distinction s'ajoute donc à une longue série d'honneurs grandement mérités réservés à un journaliste chevronné et respecté.

C'est avec fierté que le Conseil général de la SSJB décerne le prix Olivar-Asselin à monsieur Christian Rioux, en reconnaissance de son indépendance d'esprit, de la qualité et de la rigueur de ses chroniques et, notamment, de son analyse percutante des questions identitaires et du dossier linguistique au Québec vus dans une perspective internationale, a déclaré le président général, Mario Beaulieu.

Christian Rioux nous fait observer qu'à partir de l'étranger, l'idée d'appliquer la Loi 101 aux collèges est loin d'être l'hérésie que certains dénoncent chez nous, mais que cette façon de faire est devenue la norme dans les fédérations modernes où cœxistent plusieurs nations. *Ses textes réussissent à rassembler les Québécois autour du constat que la langue et la culture nationale au Québec constituent une richesse à préserver et que si le français venait à disparaître en Amérique du Nord, ce serait un pan entier de la diversité humaine qui viendrait de sombrer dans la fosse de l'oubli,* a ajouté Mario Beaulieu.

En acceptant son prix, M. Rioux s'est dit honoré de recevoir ce prix aujourd'hui, *parce qu'Olivar Asselin était un grand journaliste, qui a parcouru le monde et qui a essayé de l'expliquer aux Québécois, ce que, à ma mesure, j'essaie de faire aussi*, a-t-il conclu. •••

Monique Giroux reçoit le premier prix HARFANG





Monique Giroux a reçu avec joie le prix Harfang. Plus de détails en page 13. (Photo : Normand Lacasse)

Le mot du président général

Redoubler d'ardeur

par Mario Beaulieu



Les membres du Conseil général et de la Commission des présidentes et présidents à l'assemblée générale annuelle. De gauche à droite, à l'avant : Agathe Boyer, Sébastien Lafortune, Pierre Serré, Gaston Bergeron, Josiane Lavallée, Jean-Pierre Durand, Jean Lapointe, Mario Beaulieu, Élaine Des Lauriers, Roger Trépanier, Christian Gagnon, Marc-André Bahl, Robert Comeau, Claude J. Allard, Jacques R. Blier, Benoît Dubreuil. À l'arrière : Benoît Coulombe, Serge Héroux, Normand Archambault, France Langlais, Jacques Binette, Diane Toupin, Rachid Bandou et Michel Thisdale. (Photo : Stéphane Chagnon)

J'espère avec tous les ancêtres qui ont espéré; j'espère avec tous les espérants d'aujourd'hui; j'espère par-dessus mon temps, par-dessus tous les découragés [...] Nous aurons un pays qui portera son âme dans son visage. — Lionel Groulx

Alors que je traversais la rue, j'ai rencontré par hasard un éminent militant pour le Québec français. Après les salutations d'usage, il me fit part d'un pessimisme, voire d'un découragement, qu'il partageait avec plusieurs collègues nationalistes de sa génération à l'égard de la situation du français. Il constatait par ailleurs que l'anglicisation se fait sentir de plus en plus dans tous les quartiers de la métropole.

Ces vétérans de l'action politique semblent surpris par ce constat. Pourtant, ces mêmes anciens dirigeants politiques ont été témoins des centaines de modifications qui ont affaibli la Loi 101, ladite Charte de la langue française, jusqu'à la rendre dérisoire.

Il vaut la peine d'en faire une brève rétrospective. Dès 1979, l'Arrêt Blaikie de la Cour suprême a rendu inopérants les articles de la Loi 101 sur la langue de la législation et de la justice. En 1982, la Charte canadienne des droits et libertés est adoptée, sans l'adhésion du gouvernement du Québec. Son article 23 est rédigé de manière à invalider le chapitre VIII de la Loi 101, qui porte sur la langue de l'enseignement. Conséquemment, en 1984, la Cour suprême invalide la « clause Québec » et permet le contournement de la Loi 101 par le séjour dans une autre province, c'est la «clause Canada». En 1983, la Loi 57 de Gérald Godin rend permanent le « statut

suite à la page 3

Envois publications – Publication mail 40009183

GRAND RASSEMBLEMENT
QUÉBEC VS COUR SUPRÊME
Dimanche 11 avril à 13 h
Détails en page 15

Je n'ai jamais voyagé vers autre pays que toi, mon pays.

Gaston Miron

Réception du Nouvel An à la maison Ludger-Duvernay



Mario Beaulieu et Jean Dorion, entourés des récipiendaires de la médaille de la SSJB. De gauche à droite : Marius Minier, Raymond Gagnier, Lise Gagnier et Henri Laberge. (Photo : Normand Lacasse)

Le 10 janvier dernier, c'était notre rendez-vous du Nouvel An. L'occasion de voir ou revoir les autres membres et amis qui sont le souffle de la Société Saint-Jean-Baptiste. Le moment de remercier ceux qui se sont particulièrement impliqués durant cette année du 175e anniversaire de fondation.

Comme c'est désormais la tradition, nous avons profité du buffet pour faire le plein d'énergie nécessaire à la danse. L'orchestre nous a entraîné sur des airs folkloriques plein de gaieté et de rythme. Ayant tapé de la bottine, il était essentiel de se rafraîchir.

La présence toujours plus marquée de plusieurs jeunes bénévoles est un heureux signe d'encouragement à la poursuite de nos objectifs,

Merci aux organisateurs de l'évènement, soyez sûrs que nous serons de retour l'année prochaine.

Pierre Dagesse



Et « swignez » votre compagnie. (Photo : Normand Lacasse)



Madame Pauline Tétrault et Marc-André Bahl, président de la section Chevalier-de-Lorimier. (Photo : Normand Lacasse)



Alain Gadbois et une des participantes du club de conversation. (Photo : Normand Lacasse)



Amélie Dolbec, conseillère générale et Paolo Zambito, président du comité de vérification des finances et leur fils Raffaele. (Photo : Normand Lacasse)



Le groupe Bardi Barda. (Photo : Normand Lacasse)

CONVENTION DE LA POSTE – PUBLICATION 40009183
RETOURNER TOUTE CORRESPONDANCE
NE POUVANT ÊTRE LIVRÉ AU CANADA
AU SERVICE DES PUBLICATIONS
82 SHERBROOKE OUEST
MONTRÉAL QC H2X 1X3
courriel : journal@ssjb.com

suite de la page 1

Le mot du président général

Redoubler d'ardeur



bilingue » des institutions gouvernementales présumées desservir une majorité de citoyens anglophones, statut qui devait n'être pourtant qu'une mesure temporaire. En 1988, la Loi 178 autorisait le bilinguisme dans l'affichage intérieur des commerces. En 1993, la Loi 86 de Claude Ryan permettait l'affichage bilingue avec prédominance du français et favorisait le retour au bilinguisme institutionnel généralisé des services publics. De plus, elle réduisait le rôle de l'Office québécois de la langue française (OQLF) et supprimait la Commission de protection de la langue française. L'OQLF perdait le pouvoir de révoquer le « statut bilingue » des institutions ne desservant plus une majorité de citoyens anglophones.

Après avoir repris le pouvoir, le gouvernement du Parti Québécois renonçait à sa promesse d'abolir la Loi 86 et à une partie importante de son programme, dont l'application de la Loi 101 au cégep. Il a plutôt adopté la Loi 40 en 1997, présentée en tant qu'un *bouquet de mesures*, qui ajoutait des garanties au bénéfice des consommateurs, notamment en matière de commercialisation des logiciels. La dernière modification correspond à la Loi 104 (2002), qui, entre autres, rétablissait l'usage exclusif de la langue officielle dans les communications écrites de l'Administration avec les personnes morales établies au Québec (article 1), affaiblissait la Commission de protection de la langue française en la fusionnant avec l'OQLF et supprimait une échappatoire donnant accès à l'enseignement public en anglais par la fréquentation préalable d'un établissement privé (les écoles passerelles). L'article 1 de la Loi 104 n'a jamais été mis en vigueur et celui sur les écoles passerelles vient d'être invalidé par la cour Suprême.

Dès sa ratification, la Charte de la langue française et ses mesures scolaires furent dénigrées massivement et qualifiées de racistes par les médias anglophones sur la base d'arguments d'une faiblesse étonnante. Nos adversaires au Canada anglais se sont comportés comme si le Québec avait inventé les législations linguistiques, alors que dans toutes les provinces aujourd'hui majoritairement anglophones des législations ont interdit l'enseignement du français pour les francophones pendant une centaine d'années. Cela est décrit de façon saisissante dans la récente plaquette intitulée *Le génocide culturel des francophones au Canada.* Au Québec, les concepteurs de la Loi 101 avaient pris soin d'assurer le respect de la minorité historique en maintenant des écoles publiques anglaises pour les anglophones.

Que les Québécois et leurs élites se soient laissé culpabiliser de la sorte démontre jusqu'à quel point ils étaient encore sous l'emprise du fameux « complexe du colonisé » ou de ce que Camille Laurin associait à une forme d'identification masochiste à l'agresseur. En fait, le contraire aurait été surprenant. On peut difficilement penser que la collectivité francophone se soit libérée en quelques années des séquelles de plus de deux cents ans de colonisation et de domination.

À ceux qui ressentent aujourd'hui du découragement, je répondrais par cette citation du philosophe Serge Cantin : *À force de vivre dans l'impasse, on finit par s'y habituer, par s'en faire comme on dit une raison. Aujourd'hui, si le sentiment d'une impasse, voire d'une urgence, persiste toujours chez une majorité de francophones du Québec, force est d'admettre que ce sentiment-là ne pousse guère à l'action ni à la réflexion. Ce paradoxe, qui tient en partie à une trop longue « vigile », nul ne peut prétendre désormais y échapper tout à fait. Comme si l'impasse revêtait peu à peu le masque de la fatalité [...]. Il n'est pas certain, toutefois, que le pessimisme, bien loin d'être le contraire de l'espérance, n'en constitue pas, en particulier à notre époque de simulacres, la pierre de touche...*

Depuis quelques années, la SSJB de Montréal a concentré ses efforts à réactiver le débat linguistique. Changer les attitudes et les perceptions après une vingtaine d'années de tabou et de bonententisme ne se fait pas du jour au lendemain. Faire le constat de la situation et voir la réalité en face n'est pas nécessairement facile et peut susciter le pessimisme. Mais cela est néanmoins nécessaire pour repartir le mouvement. Des citoyens réagissent et dénoncent l'anglicisation de plus en plus fréquemment, par des lettres d'opinion aux médias ou par des plaintes à l'OQLF. Des militantes et des militants fantastiques viennent nous prêter main-forte chaque jour au Mouvement Montréal français.

Le jugement de la Cour suprême invalidant la Loi 104 doit nous servir de point de ralliement. Depuis cet affront au peuple québécois, nous avons assisté à la mise sur pied des Mouvement Montérégie français, Mouvement Laurentides français et plus récemment, un nouveau regroupement se dessine dans la région de Lanaudière. Des gens de partout se mobilisent.

L'important est de sortir de l'apathie résignée et de passer à l'offensive. Rien n'oblige l'État québécois à se plier docilement au diktat de la Cour suprême. Il peut répliquer aux tours de passe-passe juridiques de la Cour suprême en modifiant ses projets de loi dans le sens d'un renforcement de la Loi 101. Il peut répliquer dans des champs d'action qui ne sont pas visés par la constitution, comme les cégeps et les universités. Il est possible de renforcer la Charte de la langue française dans toutes ses sphères d'application.

Je vous invite à participer au mouvement avec enthousiasme et détermination, à goûter à cette atmosphère de libération qui resurgit. Notre cause est noble et juste, c'est celle de tous les peuples minoritaires en voie de se libérer, celle de la diversité culturelle contre la tendance uniformisante de la mondialisation ou de l'américanisation du commerce. Il faut sortir du défaitisme, reprendre l'offensive. Renouer avec la victoire au quotidien.

•••

La Coalition pour l'histoire dénonce la mise au placard de l'histoire du Québec

Par Josiane Lavallée

COALITION POUR L'HISTOIRE

Le 2 décembre dernier, la *Coalition pour l'histoire* lançait officiellement à la Société Saint-Jean-Baptiste de la Mauricie à Trois-Rivières sa pétition pour la promotion de l'enseignement de l'histoire au Québec, ainsi que son site Internet avec son logo. À ce jour, trois mille personnes ont signé cette pétition, confirmant leur accord avec les 15 recommandations de la plateforme de la Coalition. Nous invitons d'ailleurs la population et tous les membres de la SSJB à la signer. On peut la trouver sur coalitionhistoire.org.

Le lancement de la pétition à Trois-Rivières a marqué le début d'une tournée du Québec pour dénoncer la quasi absence de cours sur l'histoire du Québec ou de la société québécoise dans les cégeps. La coalition s'est ensuite rendue le 3 février dans Lanaudière où le président de la *Société nationale des Québécois* de la région, Yvon Blanchet, a appuyé la Coalition. *Nous risquons de donner raison à Lord Durham en devenant un peuple sans histoire si le ministère de l'Éducation ne procède pas à une réforme majeure,* s'est-il exclamé. Quant à Gilles Laporte, membre fondateur de la Coalition et directeur de l'Association des professeures et des professeurs d'histoire des collèges du Québec, il a souligné que *depuis 15 ans, les cours portant sur le Québec en général et son histoire ont connu un net déclin au niveau collégial, autant dans la formation générale que dans les programmes de sciences humaines. Cette situation est inacceptable.*

Depuis le début de l'année 2010, les représentants de la Coalition ont aussi effectué des rencontres avec des dirigeants syndicaux de la *Fédération autonome de l'enseignement* (FAE) et de la *Centrale des syndicats du Québec* (CSQ) afin d'obtenir leur appui à la Coalition. Il y a également eu une rencontre le 5 février dans les bureaux du député de *Québec Solidaire* Amir Khadir afin d'obtenir l'appui de son parti aux recommandations de la Coalition. Et le 16 février, la Coalition a reçu l'appui du comité exécutif du *Parti Québécois* de Rimouski et du Syndicat des enseignantes et des enseignants du cégep de Rimouski lors de son passage dans la région du Bas-Saint-Laurent pour une conférence de presse dans le cadre d'une tournée régionale.



Gilles Laporte, membre fondateur de la Coalition. À l'arrière : Yvon Blanchet, président de la SNQ de Lanaudière.

Prochainement, les représentants de la Coalition rencontreront des représentants de la FNEEQ-CSN et de la FTQ afin d'aller chercher leur soutien. D'autres rencontres étaient aussi prévues avec la Société Saint-Jean-Baptiste du Centre-du-Québec, le 20 mars, et avec les *Sociétés nationales des Québécois*, pour faire connaître les objectifs et recommandations de la Coalition, notamment une rencontre le 25 avril prochain à la *Société nationale des Québécois* des Laurentides en collaboration avec les Sociétés d'histoire des Mille-Îles et de la Rivière du Nord.

Nous invitons tous les membres de la SSJB et la population québécoise à visiter régulièrement le site de la Coalition pour l'histoire (coalitionhistoire.org) afin de se tenir à jour sur ses activités. Nous remercions chacun et chacune d'entre vous pour votre soutien à la Coalition pour l'histoire qui souhaite ardemment des modifications au contenu des programmes d'histoire au primaire et au secondaire et une meilleure connaissance de l'histoire du Québec et du monde, du primaire à l'université. •••

Le premier ministre du Québec songe à son prochain voyage à l'étranger



Honoré Beaugrand et l'affaire Riel

Par Agathe Boyer



Honoré Beaugrand

Honoré Beaugrand, fils de Louis Beaugrand, dit Champagne, navigateur, et de Marie-Josephte Marion, débute ses études au Collège de Joliette. Il écrit pour des journaux américains à Saint-Louis, Boston et Fall River au Massachusetts. Le 5 octobre 1873, il épouse, à l'église méthodiste Saint-Paul de Fall River, Eliza Walker (1854- 1934) avec qui il a une fille, Estelle (1881-1918). Il devient franc-maçon en 1873. En 1878, il s'établit à Ottawa et fonde le journal *Le Fédéral* qui paraîtra jusqu'en septembre 1878. Un mois plus tard, Honoré Beaugrand est à Montréal et lance le journal *La Patrie* dont il demeure propriétaire jusqu'en 1897.

Maire de Montréal de 1885 à 1887, il se distingue par ses interventions en faveur de la vaccination obligatoire lors de l'épidémie de petite vérole, épidémie qui aurait fait 3164 victimes. Il participe en 1897 à la fondation de la loge maçonnique montréalaise L'Émancipation, de tendance radicale, et reste proche par la suite des milieux anticléricaux.

L'affaire Riel et l'épidémie de variole

Lorsque les troupes du 65e bataillon rentrent à Montréal après avoir vaincu les Cris qui sont les alliés des Métis, lors de la rébellion du Nord-Ouest, le maire Honoré Beaugrand multiplie les hommages et préside un grand banquet en l'honneur des militaires. Les magasins anglais de la métropole exposent le portrait du général Middleton qui vient d'assiéger pendant 30 jours Batoche, le quartier général de Louis Riel et Gabriel Dumont où une centaine de Métis insurgés ont été vaincus. La ville décrète le 25 juillet fête civique afin de rappeler cette « grande » victoire. Plus les jours passent, plus la campagne pour empêcher la pendaison de Riel s'amplifie. Entre-temps, l'épidémie de variole devient une question fort préoccupante. Dans un climat survolté par l'affaire Riel, la plupart des journaux anglophones réclament des mesures cœrcitives comme l'isolement des malades et la vaccination obligatoire et ils ne se gênent pas pour traiter les Canadiens français d'arriérés et de malpropres.

Une partie de la presse francophone dénonce ces mesures autoritaires perçues comme une agression à l'endroit des Canadiens français. Des manifestants vont briser les vitres du *Montreal Herald* lorsque ce dernier attribue l'épidémie à la malpropreté de la population francophone.

En septembre, 30 personnes par jour succombent à la maladie; le conseil municipal décrète la vaccination obligatoire. Des médecins vont de porte en porte pour vacciner, mais le public refuse de les recevoir. Le conseil municipal hésite à prendre d'autres mesures. C'est alors que l'éditeur du *Montreal Star*, Hugh Graham, est nommé à la tête d'un comité d'isolement des malades et Richard White, propriétaire-éditeur du journal *The Gazette*, devint le responsable d'un comité de vaccination.

L'affrontement

Dans ce contexte de guerre ethnique et précisément au moment où l'agitation en faveur de Louis Riel s'amplifie, ces nominations ne sont pas très heureuses. Quand Mgr Taché obtient un sursis d'un mois pour permettre aux avocats de Louis Riel de porter sa cause en appel au Conseil privé, des émeutes contre la vaccination et la quarantaine éclatent. Les 28 et 29 septembre, la foule assiège le Bureau de santé du faubourg de l'Est et y met le feu. La foule va chahuter le *Montreal Herald*. On y brise les vitres et on va même jusqu'à menacer des médecins vaccinateurs. Le chef de police est blessé; c'est le propriétaire du journal *The Gazette,* Richard White, qui demande l'intervention des troupes. Le maire, Honoré Beaugrand, alité, souffrant d'asthme, court à son bureau et demande à 600 militaires de se tenir prêts à intervenir si nécessaire. Dans une déclaration, il invite les citoyens à ne pas sortir le soir et à ne pas gêner l'action de la police.

Des manifestations reprennent malgré la proclamation du maire. Les cavaliers sont accueillis par des jets de pierre dans l'Est. Dans la semaine du 26 septembre au 2 octobre, la variole cause 400 décès. C'est la panique. Honoré Beaugrand, approuvé par la presse anglophone, accepte d'imposer l'isolement des malades et la vaccination. La police doit accompagner chaque médecin vaccinateur. Montréal est mis en quarantaine : les commerces ferment, les théâtres sont déserts, les rues vides. Le comité de défense de Louis Riel obtient un sursis jusqu'au 10 novembre. *L'Étendard* et *La Presse* accentuent la campagne pour sauver Riel, en vain. Le chef métis sera pendu le 16 novembre sur décision du conseil des ministres conservateurs d'Ottawa. Une immense indignation secoue le Canada français. Le Comité de régie de l'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal convoque une séance extraordinaire pour le 20 novembre, tandis que le Comité Louis Riel convoque une assemblée publique au Champ-de-Mars, pour le 22. Cette assemblée publique réunit 50 000 personnes venues entendre Honoré Mercier et Wilfrid Laurier.

Citons le procès-verbal de la réunion du 20 novembre de la Société Saint-Jean-Baptiste présidé par J.-O. Dupuis :

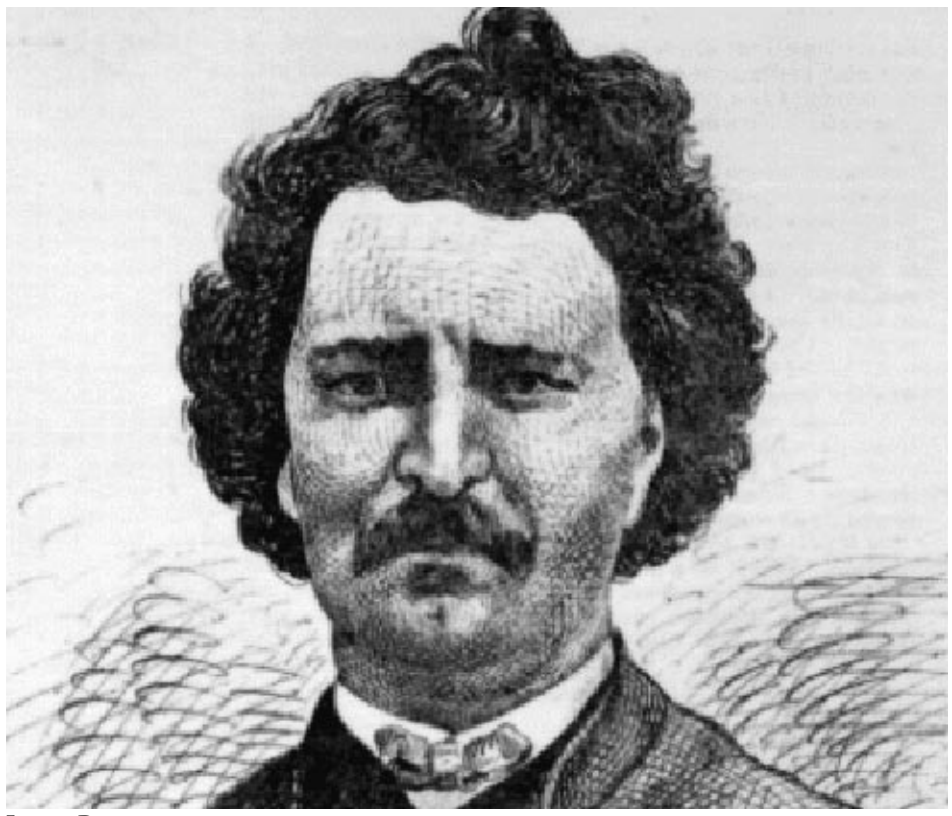
Il est résolu à l'unanimité :
Que l'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal, composée de cinquante mille membres, enregistre son protêt le plus énergique contre l'exécution de Louis Riel;
Que cette exécution est un outrage sanglant à l'adresse de la race canadienne-française, dont Riel, le chef métis, était l'un des plus nobles représentants dans le Nord-Ouest;
Que Louis Riel a été donné en victime au fanatisme orangiste ; que notre loyauté et nos sentiments religieux en ont été cruellement froissés.
Que ce lugubre événement constitue un deuil national.
Qu'un service solennel soit chanté à l'église Notre-Dame pour le repos de l'âme du martyr de cette cause sacrée. Que les membres de l'Association soient priés de porter le deuil pendant un mois.

Même si Honoré Beaugrand a perdu des partisans dans l'affaire de la vaccination, elle lui a valu le soutien des milieux d'affaires anglophones. L'heure est à la reprise économique. Une nouvelle génération d'hommes d'affaires canadiens-français s'affirme et songe à créer une Chambre de commerce francophone, distincte de Board of Trade, ce qui se réalisera l'année suivante.

Honoré Beaugrand est décédé le 7 octobre 1906 à Montréal. En conformité avec ses volontés, il a été incinéré et ses cendres ont été enterrées près de celles de sa femme protestante, au cimetière Mont-Royal à Montréal dans la section F3.

•••

Sources : Encyclopédie Wikipédia. Rumilly, Robert, *Histoire de la Société Saint-Jean Baptiste de Montréal*, Montréal, Les Éditions de l'Aurore, 1975.



Louis Riel



La bataille de Batoche, en Saskatchewan, qui dura du 9 au 12 mai 1885, mit fin à la Rébellion du Nord-Ouest. Le Major-général Frederick Middleton dirigeait les forces canadiennes contre les Métis. Louis Riel signifia sa reddition le 15 mai 1885.

Doris Lussier
Un homme de parole

Par Paul-A. Côté

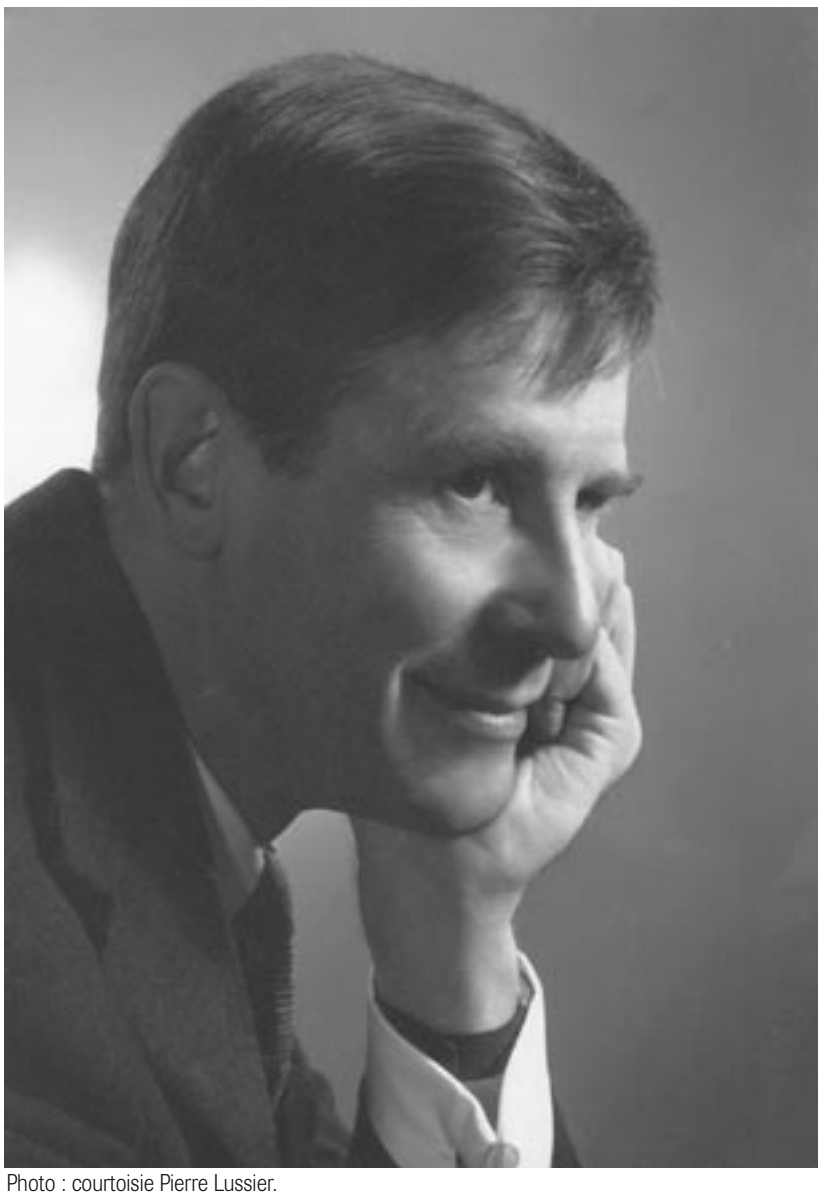


Photo : courtoisie Pierre Lussier.

C'est à Fontainebleau, dans les Cantons de l'Est que naît Doris Lussier, le 15 juillet 1918, et ce petit village sera le « berceau de son histoire ». Devenu orphelin de père alors qu'il est en bas âge, c'est le remariage de sa mère qui l'amène à vivre à Weedon et à devenir en quelque sorte un beauceron d'adoption. Ses premiers souvenirs d'enfance, nous assure-t-il, sont des images d'amour et de joie alors qu'il profite des tendresses de sa famille élargie. Il affirmera même que c'est toute l'affection reçue par celle-ci qui lui vaudra cette âme « d'optimiste impénitent » lui permettant de traverser si joyeusement la vie.

Doris Lussier aura en effet un itinéraire humain des plus imprévisibles. Issu d'un milieu rural sans argent, aîné d'une famille nombreuse et de santé fragile, il doit à la volonté de sa mère d'accéder au monde du savoir en fréquentant le Séminaire de Québec qui est alors réservé aux seuls privilégiés. L'austérité du pensionnat lors de ses huit années de formation ne l'empêche pourtant pas de goûter aux joies de la connaissance et d'en apprécier la générosité du clergé enseignant. L'aventure s'amplifie encore à l'Université Laval lorsqu'il choisit, en 1940, les sciences sociales, une faculté progressiste que venait de fonder Georges-Henri Lévesque, un dominicain remarquable qui sera un peu l'âme de la Révolution tranquille. C'est donc sous l'inspiration de cet homme que se déroule sa carrière universitaire, car dès sa maîtrise obtenue, il devient secrétaire du père Lévesque (alors doyen) et pendant douze ans, il partage sa vie intellectuelle, ses lumières et ses combats; si bien qu'il le considère comme un père spirituel qui va également lui ouvrir le monde de l'enseignement.

Au milieu des joies intellectuelles des sciences sociales, Doris Lussier sent confusément un goût pour tout ce qui est théâtre, auteurs et spectacles. Aussi, en marge de l'Université, il écrit des sketches humoristiques pour Radio-Canada et de nouveaux contacts l'incitent à créer un personnage haut en couleurs, sorte de synthèse de ses deux grands-pères et de quelques portraits du terroir beauceron : le père Gédéon. On est alors en 1954, au début de la télévision, et le personnage devient vite célèbre par son intégration à *La famille Plouffe* de Roger Lemelin, émission très populaire où les Québécois semblent enfin se reconnaître. C'est en quelque sorte Roger Lemelin, auteur très prolifique, qui lui ouvre cette fois le monde artistique et l'amène à réorienter sa carrière. Bien sûr, plusieurs de ses compositions artistiques, que ce soit à la télévision ou sur scène, touchent l'humour, mais il anime également des jeux-questionnaires, de même qu'il écrit des articles et des ouvrages comme Philosofolies, où on peut davantage reconnaître l'homme érudit qui s'interroge sur la vie.

Parallèlement à sa carrière artistique, Doris Lussier s'implique particulièrement dans le monde politique. Dès 1968, il suit René Lévesque au Mouvement Souveraineté-Association et en 1970, il est candidat pour le Parti Québécois dans Matapédia. Même s'il n'est pas élu, la ferveur qui l'anime ne se dément pas et il continue de militer au sein de cette formation. Aussi est-il très fier de présenter un René Lévesque victorieux le 15 novembre 1976 au Centre Paul-Sauvé. Tout au cours des décennies qui suivront, Doris Lussier poursuivra sa démarche intellectuelle en politique et il témoignera de son engagement en multipliant les prises de position dont nous rappelons ici la teneur :
La conclusion logique de la Révolution tranquille, c'est l'indépendance tranquille.
Rater l'indépendance la veille de sa réalité, après quatre cents ans d'attente, c'est traverser l'océan pour échouer dans le port.
C'est à nous qu'il appartient aujourd'hui de décider si l'histoire du Québec que liront demain nos enfants sera celle de notre lucidité et de notre courage ou celle de notre démission.

Doris Lussier, homme de parole et d'engagement a été marié près de 40 ans et a eu deux enfants. Il est décédé le 28 octobre 1993 à Montréal avec, toujours la même ferveur que Félix Leclerc « un pays planté dans le cœur…à jamais »!*

•••

Sources : Les citations et l'essentiel des éléments biographiques se retrouvent dans les œuvres de Doris Lussier réunis dans l'ouvrage *Tout Doris,* Les éditions internationales Alain Stanké,1994, 588 p.

Afin de souligner la Journée internationale de la Femme, le 8 mars, Agathe Boyer présidente de la section Doris-Lussier, nous a fait parvenir un texte de Doris Lussier.

Ode à la Québécoise

Québécoise, ma pareille, ma sœur, je te salue.
Et je t'aime.
Je t'aime parce que, Ève immortelle, tu es la source et la joie de ma vie.
Je t'aime parce que tu es en même temps ma mère, mon épouse, mon amie, ma camarade.
Je t'aime parce que mon amour est une justice.
Je t'aime parce que je te dois d'être.

Je t'aime parce que je te dois ma nation, cette famille mienne que depuis quatre siècles tu as faite de ta chair, de ton cœur et de la lumière de ton intelligence.
Je t'aime parce que tu es notre commencement et notre continuité. Parce que tu es le centre palpitant de notre histoire. Parce que c'est de toi qu'est né notre hier, que vit notre aujourd'hui et que se perpétuera notre demain.

Je t'aime parce que tu es l'indispensable.
Hier, ceux que les armes anglaises avaient tués sur le champs de bataille, tu les a fait renaître dans des berceaux. Et aujourd'hui, je te retrouve encore debout à nos côtés maniant les armes de la libération. Mère, tu as sauvé de la mort la nation-enfant, combattante, tu traces avec nous la route de la liberté et tu façonnes un destin de victoire.

Je t'aime parce que tu es la plus belle, la plus pure et la plus fidèle image de l'idée que je me fais de ma patrie.
Je t'aime, c'est tout…
Je t'aime parce que nous avons besoin de toi.
Je t'aime parce que tu es non seulement la racine de ma race, mais parce que tu es l'enchantement de mes jours… et de mes nuits.

Je t'aime parce que tu es l'amour même. Et que je ne viens de toi que pour aller vers toi.
Vers la joie dont tu es le lieu, la cause et l'extase.
Je t'aime parce que tu es toi. Et que sans toi rien de nous ne serait plus.
Tu es le perpétuel recommencement du monde.

Je t'aime parce que tu es source, lumière, chaleur, grâce et force. Et que ta vocation sur terre est de tout y faire refleurir. Je t'aime parce que mon cœur vient du tien. Et vit du tien.
Je t'aime.

Source : Lussier, Doris, *Tout Doris*, Montréal, Les éditions internationales Alain Stanké, 1994.



(Photo : Jean-Pierre Lavoie)

Le 9 janvier dernier, le diabète et une méchante bactérie ont eu pour conséquence l'amputation de ma jambe droite. D'ici à ce que je sois habile avec une prothèse, je me promène en fauteuil roulant. Mes convictions politiques m'ont permis d'affronter l'épreuve avec sérénité. Mais je me dois aussi de présenter mes remerciements chaleureux, quoique tardifs, à tous les militants de la SSJB (et des autres organisations indépendantistes) pour leurs paroles d'encouragement qui ont servi de baume à ce coup du destin. Je ne peux les nommer tous et toutes, car je crains d'en oublier, alors qu'il me suffise de n'en nommer qu'un : Mario Beaulieu. Je connaissais déjà la ferveur de son engagement politique, voilà que je rencontrais aussi un homme faisant preuve d'une sincère humanité.

Jean-Pierre Durand

Université d'été du MNQ

Par Pierre Serré

Le Patriote ***a présenté dans le numéro précédent les résumés des communications livrées dans le premier atelier de l'université d'été du Mouvement national des Québécoises et des Québécois (MNQ). Lors de cet événement, qui s'est tenu les 19 et 20 septembre derniers, chercheurs et chroniqueurs y ont exposé leurs réflexions sous le thème « Le pouvoir, pour quoi faire ? ». Ce numéro présente les résumés des communications livrées dans le cadre des deuxième et troisième ateliers.***


Martin Lemay

Le deuxième atelier a permis au député du Parti Québécois de Sainte-Marie-Saint-Jacques Martin Lemay d'exposer quelques idées quant aux divisions séparant la métropole, la capitale et les autres régions sur l'avenir du Québec. Revenant sur la société d'avant la Révolution tranquille, M. Lemay soulignait que le Québec d'alors possédait une religion et une langue uniques ainsi qu'un seul et même récit historique. *Aujourd'hui,* affirme-t-il, *le Québec n'a plus pour lien national que la langue.* Or il lui apparaissait certain qu'un récit historique est absolument nécessaire pour espérer établir un projet de souveraineté emballant. Cette tâche lui apparaît d'autant plus urgente que le récit actuel présente les Québécois comme d'éternels perdants. *Or l'histoire du peuple québécois est riche de victoires, de découvertes et de conquêtes qu'il faudrait faire connaître aux citoyens,* disait M. Lemay, *afin de leur donner la fierté et l'unité qui leur manquent tant.* À cet égard, M. Lemay a célébré le travail de l'historien Denis Vaugeois, auteur de nombreux ouvrages et directeur d'une maison d'édition engagée dans cette mission.


Denis Vaugeois

M. Vaugeois a ensuite présenté quelques réflexions à titre d'historien et de citoyen. L'ex-ministre du Parti Québécois sous René Lévesque s'est d'abord exprimé sur un sujet qui a fait et fait encore discuter nombre de Québécois, le « mystère de Québec ». Pour l'auteur, l'avènement de l'Action démocratique du Québec (ADQ) au provincial et des conservateurs au fédéral et la relégation du PQ au rang de tiers parti loin derrière les deux premiers n'ont rien d'un mystère, bien au contraire. L'accumulation de frustrations dans la Capitale nationale, la sourde oreille rencontrée par les citoyens de l'agglomération québécoise auprès des directions des partis depuis plus de deux décennies, l'imposition de politiques sans égard aux travailleurs de l'État, etc. sont autant de facteurs qui ont amené les citoyens de la ville à décrocher face aux partis principaux. La taille de l'agglomération a de son côté puissamment contribué à l'émergence d'une culture politique originale et autonome située tout à fait en marge de celle véhiculée par les médias. M. Vaugeois s'est par la suite désolé avec fougue au sujet de sa passion de prédilection, la contribution des Français d'Amérique à l'exploration du continent. Désolé de l'enseignement de la discipline et de la méconnaissance générale des jeunes… et des moins jeunes, l'auteur a plaidé en faveur d'une reconnaissance de l'existence du peuple québécois dans l'enseignement de l'histoire et d'une plus grande place faite à son enseignement dans les écoles du Québec.


Mathieu Bock-Côté

L'orateur suivant, Mathieu Bock-Côté, y est allé d'une autre sortie dont il a le secret à l'encontre de l'élite médiatique à l'origine de la propagation du multiculturalisme. Cette élite, M. Côté l'accuse d'être grande défenseure d'un nationalisme québécois profondément dénationalisé. *En poussant derrière le multiculturalisme,* dit-il, *elle est prête à tout pour délégitimer le nationalisme en lui prêtant les pires tares imaginables.* Ainsi, après des décennies de comparaison avec le national-socialisme d'Hitler, les « intellectuels » fédéralistes sont maintenant devenus les « intellectuels multiculturalistes » ouverts et sans patrie qui foisonnent dans les médias, notamment à Radio-Canada et dans l'empire Gesca. Ces « pseudo-intellectuels », il faut les appeler tels qu'ils sont, n'hésitent en effet en aucun temps à disqualifier les simples quidams qui oseraient un temps si minime soit-il poser la question de la justice envers le peuple québécois. Ces Québécois sont dépeints comme autant d'ignorants que l'on devrait préserver contre eux-mêmes puisqu'ils ne peuvent eux-mêmes discerner le bien du mal. Des citoyens déviants qu'il est naturellement légitime d'encadrer par la Charte des droits, le multiculturalisme, deux politiques relayées au Québec notamment par le cours d'« Éthique et de culture religieuse » (ÉCR). Ces fédéralistes et multiculturalistes tentent à l'occasion de piéger les nationalistes les accusant d'être racistes, arriérés et étroits d'esprit. Le but ultime de ces élites multiculturalistes est l'annihilation du nationalisme et de l'identité nationale.

Le troisième et dernier atelier

Deux jeunes chercheurs postdoctoraux et un professeur en sociologie ont présenté le troisième et le dernier atelier. Benoît Dubreuil a ouvert le bal avec un topo sur la nature du nationalisme québécois. Ainsi, selon lui, deux tendances coexistent depuis toujours, soit les autonomistes (Papineau et Lévesque) contre les nationalistes canadiens (Bourassa et Trudeau). Quoi que les premiers aient perdu leur pari autonomiste, ils demeurent néanmoins les préférés des Québécois. *Cependant,* observe M. Dubreuil, *les partis politiques nationalistes québécois peinent à s'arrimer solidement à ce courant politique.* De son côté, le Bloc Québécois (BQ) n'a jamais développé une position franchement autonomiste. Il a au contraire souventes fois défendu des points de vue compatibles avec le nationalisme canadien. Dans le dossier de la culture, par exemple, le BQ a d'abord réclamé au nom des artistes le maintien des dépenses fédérales dans un domaine de compétence pourtant purement provincial. Le BQ a défendu le même type de positions dans l'éducation postsecondaire, le logement, la recherche, le développement régional, la formation main-d'œuvre. Sa position par rapport à la Loi 101 était aussi ambiguë. Alors qu'il réclamait son extension à tout le gouvernement fédéral, il aurait pu défendre de manière plus réaliste et plus adaptée au Québec le principe de territorialité. Réclamer un bilinguisme adéquat dans l'armée apparaît ainsi pâle solution devant ce même principe de territorialité, soit la formation d'unités unilingues selon la province. L'explication de ces positions nationalistes du BQ résiderait dans la puissance persuasive des fonds fédéraux qui militent clairement pour un nationalisme pancanadien. Même si le gouvernement du Québec apparaissait plus sympathique aux groupes d'intérêts X ou Y, tous désireraient encore et toujours l'intervention fédérale, laissant le Québec sans défense. *Il faudrait,* affirme M. Dubreuil, *tirer profit de toutes les circonstances pour augmenter l'autonomie du Québec, favoriser la création d'une frontière linguistique claire, obtenir une francisation des immigrés correspondant à environ 80 %-90 % de leur apport. Le Québec pourrait ensuite développer, par exemple, ses propres assurance sociale, sécurité sociale, assurance chômage. Autant d'initiatives qui rendraient difficiles les intrusions du gouvernement fédéral dans les affaires du Québec.*


Benoît Dubreuil

Le chercheur Dave Anctil a suivi en posant la question suivante : *qui connaît réellement Michael Ignatieff, chef du Parti libéral du Canada (PLC) ?* Les Québécois auraient intérêt à comprendre la pensée de celui qui pourrait devenir bientôt le prochain premier ministre du Canada. En effet, chez M. Ignatieff, cette reconnaissance de la nation québécoise s'explique par l'état d'impuissance dans lequel est tombé le nationalisme québécois post-référendaire, particulièrement depuis l'avènement de Jean Charest au pouvoir en 2003, et par l'hégémonie du multiculturalisme canadien. M. Ignatieff ne reconnaît rien au déséquilibre fiscal, approuve la Constitution de 1982 et n'a cure de l'isolement constitutionnel du Québec. Il ridiculise l'idée de souveraineté, souscrit à la Loi sur la Clarté et croit que l'État fédéral a la mission d'empêcher le Québec de sombrer dans la guerre civile s'il allait de l'avant avec son projet d'indépendance. Aux revendications du Québec, le chef libéral répond par « Agenda for nation-building », programme énoncé le 6 septembre 2006. Il s'agit d'éliminer la menace sécessionniste par la « promotion infinie » du multiculturalisme, la dénationalisation tranquille du Québec, la dépolitisation des relations canado-québécoises, le rejet des revendications québécoises (ainsi, « le Québec a déjà tout ce qui lui faut » tandis que le fédéral a besoin de ses ressources pour son nation-building). Le fédéralisme de M. Ignatieff n'a de reconnaissance qu'envers les Québécois fédéralistes. Mais le chef du PLC n'est pas un nouveau Trudeau. Son nationalisme correspond à un stade ultérieur de développement du Canada; les questions intérieures sont réglées, le Canada doit maintenant établir sa mission civilisatrice pour le bien de l'humanité. Depuis Harvard (États-Unis), l'universitaire Ignatieff a en effet été de ceux qui ont inspiré la mise en place d'un nouveau régime de gouvernance globale dominé par nos voisins du sud. Ses travaux ont posé les fondements d'une nouvelle forme de colonialisme autorisant l'intervention des États-Unis dans des pays étrangers pour « motifs humanitaires », un nationalisme sans nation « at home in the world ». Depuis son retour au Canada, en 2001, sa principale préoccupation est désormais de rattacher le Canada à ce régime. Rappelons que l'une des conséquences directes de cette idéologie a amené, à la demande des États-Unis, la création de la mission canadienne en Afghanistan.


Joseph-Yvon Thériault

Le professeur Joseph-Yvon Thériault a par la suite clos l'atelier. Selon lui, trois grands mythes marquent en effet l'histoire québécoise contemporaine. Primo, malgré tous ses progrès depuis la Révolution tranquille, le Québec reste une petite société fragile en son existence parce que toujours exposée à sa fin en tout temps. Il reste une petite société plus encarcanée que jamais dans le cadre canadien. Secundo, l'histoire contemporaine du Québec présente d'autre part la société québécoise comme une société globale, complète, qui n'est pas partie d'un tout (le Canada) mais qui est un tout. *Faux,* affirme M. Thériault. *La marche de la société québécoise est constamment bloquée, niée, refoulée, continuellement renvoyée à sa petitesse.* Tertio, la communauté québécoise est dite parfaitement capable de produire sa propre historicité, capable de donner un sens à son histoire. Elle est le sujet de son histoire. Le Québec refuse d'assumer sa petitesse. Mais depuis le gouvernement fédéral, on rappelle tous les jours qu'une autre histoire attribue un rang subordonné au Québec. Ces constats posent, selon M. Thériault, la question du sens de l'histoire du Québec et celle de son avenir. Selon les souverainistes, la société québécoise est globale, moderne, pluraliste, multiculturaliste même… ouverte sur le monde, rejetant son identité historique passée et même… son propre nationalisme. Il est impossible de croire et de présenter le Québec en tant que petite société. *Que voilà une surévaluation délirante de la position politique réelle du Québec,* rappelle le professeur. Le Québec demeure une société fragile, qui doit toujours en appeler à sa mémoire – à son histoire – pour demeurer cohérente. Comme cette fragilité n'est pas pensée par l'intelligentsia, elle sort conséquemment n'importe comment dans l'arène publique; l'histoire du Québec ne sert pas de point d'appui principal à cette redéfinition du Québec contemporain et aux orientations politiques formulées pour la communauté. En somme, la Révolution tranquille a abouti à l'essoufflement de ce Québec grande société. Cinquante ans plus tard, l'histoire du Québec est vidée de sa substance et ne rallie désormais plus la majorité. Le souverainisme et nationalisme ne rallient plus, affirme-t-il. Le souverainisme est désormais un peu comme le catholicisme, il n'implique plus d'action politique et n'est plus porté par les artistes, les intellectuels, les historiens et les politiciens. Les défaites de 1980 et de 1995, un peu comme après 1840, ont donc provoqué l'essoufflement du mouvement souverainiste. Que faire, demande le professeur ? Le Québec doit-il se replier sur sa fragilité ? Puisque que cette fragilité est rejetée, cette avenue est donc impossible. Après 50 ans, le souverainisme, né du nationalisme, a donc tué le nationalisme, le désir d'être grand a tué la réalité d'être petit. Ainsi, quand la crise post-référendaire (1995) est arrivée, il n'existait plus de nationalisme pour assurer une position de repli. Si la critique de l'évolution est intéressante, celle des comportements et de la rationalité politique des acteurs demeure plus qu'embryonnaire. C'est pourquoi les propos de M. Thériault ne peuvent que déboucher sur un pessimisme sans horizons pour l'avenir du mouvement nationaliste québécois. Sans compréhension des causes, le diagnostic est parfois erroné.

L'université d'été du MNQ fut donc riche et fertile en réflexions pour tout un chacun des délégués présents. Les délégués de la SSJBM en sont eux aussi sortis profondément stimulés, espérant pouvoir renouveler l'activité l'année prochaine.

•••

La 176e assemblée générale de la SSJB

Par Élaine Des Lauriers



À l'avant, de gauche à droite : Christian Gagnon et Josiane Lavallée, du Conseil général, et Mario Beaulieu, président. (Photo : Stéphane Chagnon)

Les 11 et 12 mars derniers, s'est tenue la 176e assemblée générale annuelle de la Société Saint-Jean Baptiste à la maison Ludger-Duvernay. Le thème de cette année DÉFENDRE ET PROMOUVOIR la culture, l'histoire, la langue française et l'indépendance souligne bien le travail colossal dont se charge avec brio la Société grâce à l'apport de militants de plus en plus nombreux.

Le premier soir, le président général, Mario Beaulieu, a présenté aux délégués son rapport. Il a donné le ton à l'assemblée en retraçant les principales actions entreprises par la SSJB au cours de la dernière année. Il a souligné comment la Société a participé à la création d'organismes défenseurs du français et de l'histoire et comment, grâce à ses nombreuses actions et prises de position, la SSJB occupe un espace médiatique plus important que jamais. Il a remercié chaleureusement tous les bénévoles et les employés de la Société qui investissent temps et énergie. *C'est bien ensemble que nous avons fait cela,* a-t-il souligné, *c'est grâce à votre implication, à vos coups de main, à votre aide si importante que la SSJB est maintenant prête à passer à l'offensive.*

Comme le dit son président, la Société est prête à passer à l'offensive. Et, comme chaque année, les délégués ont étudié les propositions transmises par les conseils de section. Les propositions votées montrent bien le consensus sur la nécessité de faire pression sur le gouvernement du Québec pour qu'il procède à une réforme globale du système d'éducation au Québec. Une réforme qui amènerait l'application de la Loi 101 aux écoles privées non-subventionnées afin de contrer l'invalidation de la Loi 104 par la Cour suprême, mais également à son élargissement au cégep et au financement équitable des universités francophones, y compris les mégahôpitaux universitaires.

Hommage à des militants

L'assemblée a aussi été une belle occasion de rendre hommage à deux militants de longue date. Mario Beaulieu a remis une médaille à Claude Richard, de la section Pierre-Le-Gardeur, qui organise le concours d'histoire dans les écoles de la section depuis vingt ans. Il a aussi souligné le travail de Louise Crépel de la section Nicolas-Viel. Le président de la section, Gaston Bergeron, a reçu la médaille en son nom.


Claude Richard, de la section Pierre-Le-Gardeur, a reçu la médaille de la SSJB. (Photo : Stéphane Chagnon)


Gaston Bergeron, de la section Nicolas-Viel, a reçu la médaille de la SSJB au nom de madame Louise Crépel. (Photo : Stéphane Chagnon)

Assemblées des sections

Au cours de leurs assemblées tenues avant l'assemblée générale annuelle, les sections se sont dotées de nouveaux conseils de section. Cette année, six d'entre elles ont élu de nouveaux présidents. On remercie les présidentes et présidents sortants pour leur travail et leur engagement : Antoine Bilodeau (Chomedey-de-Maisonneuve), Dany Brien (Laval), Marius Minier (Louis-Riel), Claude G. Charron (Marguerite-Bourgeoys), Clémentina Santos (Pierre-Lemoyne-d'Iberville) et Claude J. Allard (Pierre-Legardeur).

Présidentes et présidents élus

Chevalier-de-Lorimier	Marc-André Bahl
Chomedey-de-Maisonneuve	Serge Héroux
Doris-Lussier	Agathe Boyer
Henri-Bourassa	Roger Trépanier
Jacques-Viger	Jean Lapointe
Jean-Olivier-Chénier	Benoît Coulombe
Laval	Michel Thisdale
Louis-Riel	Jacques Binette
Ludger-Duvernay	Yves Saint-Denis
Marguerite-Bourgeoys	Sébastien Lafortune
Nicolas-Viel	Gaston Bergeron
Ouest-de-l'Île	Denis Martel
Pierre-Le-Gardeur	Doris Provencher
Pierre-Lemoyne-d'Iberville	Michel Gagnon
René-Lévesque	Jacques R. Blier
Yves-Blais	Normand Archambault

Du côté du Conseil jeunesse, François Gendron s'est vu confirmer à nouveau à la présidence.

Commission des présidentes et présidents

La Commission des présidentes et présidents a reconduit au poste de président Jean Lapointe, de la section Jacques-Viger. Se joignent à lui Marc-André Bahl, comme vice-président ; Agathe Boyer, comme secrétaire et Gilles Bédard, qui occupe le poste de trésorier par intérim.

Comité de vérification des finances

L'assemblée générale a aussi permis de pourvoir trois postes au Comité de vérification des finances. Anne-Michèle Meggs (Jacques-Viger) a été élue et Jacques Binette (Louis-Riel) et Robert Gagnon (Marguerite-Bourgeoys) ont été réélus. Ils feront équipe avec Paolo Zambito (Pierre-Lemoyne-d'Iberville) et Jules Gagné (Jacques-Viger) qui poursuivent leur mandat. Pour des raisons de santé, Louise Crépel (Nicolas-Viel), a dû se retirer du comité.

Conseil général

Quatre postes au Conseil général de la Société étaient en élection, dont deux réservés aux anciens présidents. Jean Dorion a été élu par acclamation et Mario Beaulieu s'est prévalu d'un article des règlements de la Société pour être élu en tant qu'ancien président, libérant ainsi un poste au Conseil général à titre de représentant des sections. Ont été élus : Rachid Bandou, fondateur de l'Association Kabylie-Québec ; Benoît Dubreuil, chercheur postdoctoral au département de philosophie de l'UQAM et Diane Toupin, historienne.


Marilou Huot et Pierre Bouchard, respectivement secrétaire et président d'assemblée. (Photo : Stéphane Chagnon)

Un appel vibrant pour unir nos forces

Pour terminer, reprenons les paroles de notre président, Mario Beaulieu, le premier soir de l'assemblée. Lançant un appel vibrant à unir nos forces, il a encouragé tout un chacun à apporter sa contribution, à la mesure de ses capacités. *Quelques heures, une fois par mois, ici ou à partir de chez vous, peuvent faire la différence,* a-t-il précisé. *À une époque où notre langue commune est si menacée, chaque effort supplémentaire peut faire la différence. Je vous demande de faire cette différence, selon vos disponibilités et vos intérêts.* •••


Jacinthe Béliveau, commis-réceptionniste à la SSJB. (Photo : Stéphane Chagnon)


Jean-Pierre Durand, premier vice-président. (Photo : Stéphane Chagnon)


Le Conseil général. De gauche à droite : Benoît Dubreuil, Diane Toupin, Pierre Serré, Josiane Lavallée, Jean-Pierre Durand, Mario Beaulieu, Élaine Des Lauriers, France Langlais, Rachid Bandou, Robert Comeau et Christian Gagnon. Absents sur la photo : Jean Dorion, Marcel Henry, François Lemieux et Gilles Rhéaume. (Photo : Stéphane Chagnon)

Le MMF prend racine

Par Georges Le Gal
Secrétaire du MMF



Mario Beaulieu et Jean-Paul Perreault d'Impératif français. (Photo : Gilbert A. Côté)

Le Mouvement Montréal français est un tout jeune mouvement né en 2006 de l'initiative de Jean Dorion et de Mario Beaulieu de la SSJB. Ceux-ci lançaient alors un appel pressant à la mobilisation et à l'action, non seulement pour contrer les reculs du français à Montréal, mais surtout pour réaliser les objectifs de la Charte de la langue française, soit :

- faire du français la véritable langue officielle et commune dans la région métropolitaine de Montréal;
- favoriser l'inclusion et la francisation des nouveaux arrivants et des allophones;
- assurer l'avenir du français au Québec.

Un conseil d'administration fut formé avec comme premier président, Mario Beaulieu, qui fut remplacé par Sophie Beaupré en 2008 et par Luc Thériault en 2009.

Le MMF a tenu son assemblée annuelle le 1er décembre dernier et a élu sur son conseil d'administration pour 2010 : Luc Thériault, président; Lucie Martineau, vice-présidente; Georges Le Gal, secrétaire général; Éric Ciaburro, trésorier; ainsi que Marc-André Bahl, Yves Beauchemin, Mario Beaulieu, Yves Chartrand, Marcel Desmeules, Françoise Dumitrescu, Jean-Pierre Durand, Patrice Jodoin et Jean-Marc Tellier, administrateurs.

Le MMF bénéficie de l'appui indéfectible de la SSJB pour mener à bien ses opérations, mais il peut aussi compter sur un financement populaire de ses sympathisants ainsi que de syndicats qui ont à cœur les mêmes objectifs.

La force principale du MMF est sans contredit ses centaines de bénévoles qui œuvrent principalement à l'appel à la mobilisation des sympathisants pour des manifestations et événements organisés par le MMF, souvent conjointement avec la SSJB et même, de plus en plus avec une coalition élargie de partenaires. Le MMF peut compter sur les magnifiques locaux de la Maison Ludger-Duvernay pour accommoder ses bénévoles lors de ces mobilisations.

Le Mouvement Montréal français a une vitrine publique précieuse avec son site Internet qui est meublé mensuellement d'une soixantaine d'articles, de photos, de chroniques, de rapports d'entorses à la Loi 101, de rapports faisant état des activités et préoccupations de l'organisme. On y retrouve aussi des activités d'organismes ayant des objectifs semblables au MMF au Québec, mais aussi ailleurs dans le monde. Nous constatons que la situation du français est de plus en plus un sujet qui intéresse les médias du Québec, mais aussi des pays de la francophonie. L'adresse du site Internet : montrealfrancais.org.

Le site Internet du MMF est soutenu par un bulletin bimensuel électronique envoyé à plus de 10 000 personnes principalement de Montréal et des environs, mais aussi de tout le Québec. Un nombre significatif d'abonnés du Canada, des États-Unis, de la France et d'un peu partout dans le monde le reçoivent aussi. Le bulletin en est à sa 56e édition. Pour s'abonner : montrealfrancais.org.

Un des textes « coups de cœur » qui a été publié sur le site et dans le bulletin du MMF est certainement le texte de Pierre René de Cotret de Montréal paru dans la section *Opinion* du *Devoir* du 8 janvier 2010 sous le titre *Parler français à Montréal*. Voici le début et la conclusion de cet article que nous avons gardé en manchette avec la mention : Résolution à adopter massivement par tous les Québécois en 2010!

Il y a quelques années, j'ai décidé de parler uniquement en français à Montréal, en tout temps et en toutes circonstances. Et c'est ma suggestion de résolution du Nouvel An pour tous les Québécois! » (…)

Voilà donc ce que j'aimerais nous proposer comme résolution collective pour 2010 : parler français partout au Québec, toujours et en toutes circonstances. Point final. Deux seules exceptions : pour les touristes en visite, et pour les situations d'urgence ou à caractère humanitaire. Bien sûr qu'en cas d'urgence, on sauve une vie sans égard à la langue.

Mais le reste du temps, on sauve un peuple.

Un comité de plaintes aide les sympathisants à formuler ou acheminer leurs plaintes à l'Office québécois de la langue française. Ce comité peut même parfois hâter un dénouement heureux, que ce soit par l'intervention d'un porte-parole ou par l'organisation d'une manifestation. Un « concours de plainte » est également en préparation.



Étienne Gougoux, Luc Thériault, président du MMF, Marcel Desmeules et Jessica Riggi.

En plus de la remise pour la première fois des prix Harfang et Autruche dont nous faisons état ailleurs dans cette édition du *Patriote* et du rôle actif dans la mise sur pied du Mouvement Montérégie français et du Mouvement Laurentides français, le MMF n'a pas cessé d'être actif, et ce, dans de nombreux dossiers. Nous vous en présentons ici un bref aperçu.

Mobilisation des cégépiens pour le renforcement de la Loi 101

Plus de 3000 étudiants du collégial ont signé une pétition réclamant au gouvernement du Québec de renforcer la Loi 101. De nombreux bénévoles et sympathisants du MMF sous la responsabilité de Marcel Desmeules, membre du conseil d'administration, ont sillonné les cégeps de la région métropolitaine afin de sensibiliser les étudiants à l'importance de faire du français la langue officielle et commune du Québec et de recueillir leur appui pour le renforcement et l'application rigoureuse de cette loi.

Conférences bimensuelles : « Les Jeudis de la langue », appelés maintenant « Ludger reçoit »

Toutes les deux semaines, le MMF conjointement avec la SSJB présente un évènement dans le cadre des « Jeudis de la langue », appelé maintenant « Ludger reçoit ». Des conférenciers y sont invités pour traiter de divers sujets entourant l'usage de la langue française et l'histoire du Québec; des écrivains nous présentent leur livre; des tables rondes sont organisées. Le tout sous la coordination de Jean-Pierre Durand.

Campagne pour un seul mégahôpital français : démission politique et aberration financière

À plusieurs reprises, le MMF est intervenu dans le débat entourant la construction des deux mégahôpitaux affiliés aux universités de Montréal et de McGill. L'enjeu majeur tient en quelques lignes : toutes les régions du Québec devront contribuer à défrayer des milliards de dollars en taxes et en impôts pour deux mégahôpitaux à Montréal, financés à parts égales, l'un pour les 80 % de francophones et l'autre pour les 10 % d'anglophones. En plus de contribuer puissamment à l'anglicisation de Montréal, cela va accentuer la pénurie de médecins en région, car la majorité des diplômés en médecine à McGill quitte le Québec.

Grand rassemblement contre le jugement de la Cour suprême invalidant la Loi 104, le 16 novembre 2009

Cet évènement a eu lieu au Musée Juste pour rire en présence de nombreux orateurs dont Yves Beauchemin, écrivain, Luc Thériault, président du MMF, Mario Beaulieu, président de la SSJB de Montréal, Jean-Paul Perreault d'Impératif français et plusieurs présidents de centrales syndicales. Le chansonnier Daniel Boucher a donné son appui à cette cause en prenant la parole et en clôturant la soirée par un spectacle. Plus de six cents personnes sont venues manifester leur mécontentement à l'égard du jugement de la Cour suprême qui fait fi de la Loi 104 bien qu'elle fut votée à l'unanimité en 2002 par l'Assemblée nationale. Cette loi avait mis un terme à la pratique de certains parents qui en envoyant un enfant dans une école anglaise privée non subventionnée, obtenaient le droit pour cet enfant ainsi que ses frères et sœurs d'aller à l'école publique anglaise.

Loi 104 - Des organismes se mobilisent et manifestent à Ottawa

La SSJB de Montréal, le MMF, Impératif français et la Centrale des syndicats du Québec, qui représente des milliers d'enseignants, se sont rendus à Ottawa le 3 décembre 2009 pour dénoncer le jugement



Mario Beaulieu, Bernard Desgagné et Jean-Paul Perreault d'Impératif français. (Photo : Gilbert A. Côté)



Ils étaient nombreux les faux juges au métro Berri-UQAM le15 décembre dernier. (Photo : Normand Lacasse)


Yves Beauchemin et Mario Beaulieu ont pris leur rôle de juge de la Cour suprême très au sérieux ! (Photo : Normand Lacasse)

de la Cour suprême du Canada qui invalide des dispositions de la Loi 104 sur l'accès à l'école anglaise. Ils considèrent ce jugement comme une atteinte aux droits collectifs. Des représentants du Bloc québécois les accompagnaient dans leur démarche.

Le président de la SSJB, Mario Beaulieu, estime que l'avenir du français ne peut rester à la merci des institutions fédérales. Il prévoit une mobilisation de la société civile, qui se traduira, selon lui, par des manifestations au cours des prochains mois.

Manifestation de faux juges de la Cour suprême dans le métro de Montréal

Le 15 décembre 2009, afin de protester contre le jugement invalidant la Loi 104 qui visait à mettre fin au phénomène des « passerelles », de nombreux faux juges de la Cour suprême dont Yves Beauchemin, membre du conseil d'administration du MMF et Mario Beaulieu, président de la SSJB de Montréal, ont distribué à la station Berri-UQAM, des « certificats » permettant aux riches d'envoyer leurs enfants à l'école anglophone.

La Coalition Québec français dénonce « Sleep Country »

Menés par l'organisme Impératif français, des organismes syndicaux et de défense de la langue française dont le MMF et la SSJB ont uni leurs voix le 27 février en manifestant devant un magasin « Sleep Country Canada » de Gatineau, en Outaouais. La Coalition Québec français voulait ainsi dénoncer cette entreprise qui, selon eux, manque de respect envers le fait français dans leur région. Contrairement à ceux des autres régions du Québec, qui arborent tous le nom « Dormez-vous? », les établissements de l'Outaouais affichent sur leur façade la dénomination anglaise « Sleep Country ».

Grand rassemblement annuel du MMF le 25 septembre prochain

À sa réunion du 25 janvier 2010, le conseil d'administration du MMF dirigé par Luc Thériault a décidé de tenir son Grand rassemblement annuel le samedi 25 septembre 2010 à 13 h 30 à Montréal dans un endroit à déterminer. Cet événement annuel se tiendra dorénavant le dernier samedi de septembre.

Rassemblement - Le français une langue en mouvement - Saint-Jérôme

À l'occasion du mois de la francophonie, la Société nationale des Québécoises et Québécois - région des Laurentides (SNQL) et du Mouvement Laurentides français (MLF) invitaient les militants à participer au rassemblement *Valorisons notre langue et dénonçons la Cour suprême!* le 28 mars dernier à l'hôtel des régions à Saint-Jérôme.

Notons qu'au début de mars, après Montréal, la Montérégie et les Laurentides, une rencontre a eu lieu dans Lanaudière en vue de mettre sur pied le Mouvement Lanaudière français. Plus d'information dans la prochaine édition.

Conclusion

Voilà un aperçu assez fidèle des activités et du rayonnement du Mouvement Montréal français, jeune organisme fortement appuyé par l'institution historique qu'est la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

•••

Téléphonistes recherchés

Le Mouvement Montréal français est à la recherche de personnes sérieuses, dynamiques, méthodiques, aimant les contacts interpersonnels et détenant un bon esprit d'équipe pour donner un petit coup de main à la mobilisation.

Si vous êtes intéressé par cette offre, communiquez au **514-835-6319** et nous nous ferons un plaisir de vous accueillir dans l'équipe !

Mouvement Montérégie français

De nouveaux mouvements emboîtent le pas au MMF

par Jacinthe Béliveau


Lancement du Mouvement Montérégie français, le 29 novembre 2009 à Longueuil. (Photo Normand Lacasse)

Le Mouvement Montréal français a participé aux lancements du Mouvement Montérégie français et du Mouvement Laurentides français qui luttent, eux aussi, pour la protection et la promotion de la langue française dans leur région.

Mouvement Montérégie français

C'est devant une salle bondée du Motel Royal La Barre de Longueuil qu'a eu lieu le 29 novembre dernier le lancement officiel du Mouvement Montérégie français (MMgieF), organisme dont la mission est axée sur la défense et la promotion du français en Montérégie, l'accueil et la francisation des nouveaux arrivants ainsi que la mobilisation de la population face aux enjeux linguistiques actuels.

L'écrivain longueuillois et porte-parole du Mouvement Montérégie français, Yves Beauchemin, a prononcé la première allocution devant la foule enthousiaste qui comptait près de 400 personnes. Dressant le triste portrait d'une population francophone en déclin en Ontario, il a fait le parallèle avec Montréal et ses environs. Rappelant la vulnérabilité du français, il a déclaré : *Notre langue nous appartient, mais on veut nous l'enlever. Pas par méchanceté, mais au profit d'un Canada uni à tout prix. Et ce prix, c'est nous qui le paierons.*

Le président de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, Mario Beaulieu, s'est également exprimé avec énergie sur le fait français, martelant sans détour que le gouvernement Charest fait un travail de sape du français. Dans cette optique, il a mis l'accent sur la nécessité de mobiliser l'ensemble des Québécois dans la lutte pour l'avenir du français sur leur territoire en créant le Mouvement Québec français.

Mouvement Laurentides français

Le 22 janvier dernier, c'était au tour du Mouvement Laurentides français d'être créé.

Maurice Dumas a accepté la présidence du Conseil d'administration pour une durée de trois mois, le temps de fixer les structures définitives du Mouvement. Ont aussi été élus : Johanne Céré, Thérèse Théroux, Lise Garant, Benoit Coulombe, Réjean Arsenault, Benoît Roy, Sylvain Valiquette, Pierre-Marie Lagier, Jacques Myre, Éric De La Sablonnière et Réal Fortin.

L'allocution de Mario Beaulieu au lancement du Mouvement Laurentides français peut être visionnée sur le site du Mouvement Montréal français.[1] Présentant le président de la SSJB à l'assemblée, Luc Thériault, président du Mouvement Montréal français a souligné son travail inlassable et vital : *J'ai l'honneur de vous présenter un collègue très humble, mais qui, à mon avis, depuis Camille Laurin, est un des hommes politiques qui a le plus fait pour la langue française au Québec.*

C'est avec enthousiasme que la SSJB soutient ces mouvements dans leur démarche et nous leur souhaitons un franc succès comme celui que connaît le Mouvement Montréal français. Ils sont la preuve que les préoccupations entourant la question de la langue au Québec ne concernent pas juste les Montréalais. Bientôt, le Mouvement Lanaudière français devrait s'ajouter, un pas de plus vers le Mouvement Québec français.

•••

[1] montrealfrancais.info/taxonomy/term/88

Source : montrealfrancais.info


Le conseil d'administration du Mouvement Laurentides français entoure Mario Beaulieu, président de la SSJB; Maurice Dumas, président du MLF et Luc Thériault, président du MMF au lancement du MLF le 22 janvier dernier à Saint-Eustache. (Photo : Normand Lacasse)



La chasse-galerie

D'après le récit d'Honoré Beaugrand publié en 1900.

Partout au Québec, au milieu du 19e siècle, l'industrie du bois battait son plein. Dès qu'ils savaient tenir une hache, les hommes vaillants partaient aux chantiers après les récoltes où ils abattaient des arbres jusqu'à la fonte des neiges. Vivant dans des cabanes rudimentaires, les bûcherons trimaient dur et s'ennuyaient terriblement de leurs femmes et de leurs « blondes » surtout dans le temps des Fêtes. Cette histoire de chantier est la plus célèbre du Québec et compte de nombreuses versions. Elle est ici racontée par le « couque », le cuisinier, qui était le personnage le plus estimé des chantiers de coupe du bois : en plus de préparer les repas, il était presque toujours un conteur expérimenté et il savait meubler les longues soirées d'ennui.

Voici comment Honoré Beaugrand racontait cette légende de la chasse-galerie, dans son livre publié en 1900.

Avez-vous déjà entendu parler de la chasse-galerie? Ce sont des canots qui volaient dans les airs, poussés par le diable, il y a de cela ben longtemps. Ils transportaient des possédés du démon, surtout des gars de chantier. Peut-être ben qu'un jour les humains voyageront dans les airs comme on fait aujourd'hui en buggy ou en traîneau sur le chemin du roi. Mais il y a cinquante, cent ans et même dans les anciens temps, on pouvait voyager dans les airs sur des tapis magiques, à califourchon sur des balais de sorcières ou en canot par la chasse-galerie; tous des moyens du diable.

J'avais tout juste 19 ans. C'était mon quatrième hiver dans un chantier. J'étais pas sacreur, mais ben macreau, ce qui a ben failli me perdre. On était la veille du jour de l'An, et c'était pas au p'tit gobelet qu'on s'passait le rhum comme à soir, mais à pleins barriquets. Rond comme un œuf, je m'étais étendu sur mon lit tout habillé. Tout d'un coup, je m'réveille-ti pas en sursaut. Qui est-ce qui se penche au-dessus de moi? La grande face à Jack Boyd, le foreman… Il était nouveau au chantier ce foreman-là. On l'avait jamais vu avant c't'année. Il nous avait acheté du rhum en masse pour le jour de l'An. Il avait l'air d'un gars qui avait de l'argent. *Aimerais-tu ça voir ta blonde?* qu'il me dit. Je le regardais d'un air hébété. *Réveille-toi donc,* qu'il me dit en me secouant de toutes ses forces et il était fort comme deux chevaux. *Veux-tu la voir à soir, ta Lise?* Voir ma Lise, c'était pas possible, elle habitait à Lavaltrie, à plus de cent lieues et je m'en ennuyais à mourir. J'aurais fait le trajet à pied et en plein hiver pour la voir, si j'avais pu laisser le chantier. Pis, j'aurais vendu mon âme au diable pour passer une nuit avec elle.

Jack Boyd dit : *Nous ferons le voyage en canot dans les airs. Dans deux heures, nous serons à Lavaltrie et à six heures demain matin nous serons revenus au chantier.* J'ai eu un fret dans le dos : quoi, on ferait la chasse-galerie? *Pour faire la chasse-galerie, il faut un nombre pair : 2, 4, 6, ou 8. Il y en a 7 de prêts à courir cette nuit. Tu seras le huitième.* Jack Boyd, moi et deux autres on sortit. Le ciel était clair et les étoiles brillaient à nous vriller l'âme. Mais il faisait fret à faire gémir les arbres. Un grand canot sombre reposait sur la neige, près d'une cordée de bois. Quatre hommes du camp voisin nous attendaient, l'aviron à la main. Baptiste, à la barre! Celui-ci s'installa à l'arrière du canot. Et avant d'avoir eu l'éclair d'une pensée, j'étais assis dans l'embarcation, avec les autres, tenant mon aviron ben serré. Baptiste nous lança d'une voix forte: *Nous venons tous de faire un serment au diable. Pour commencer, pas de sacres ni de boisson. Ensuite, faut pas prononcer le nom de Dieu ni toucher à une croix de clocher, même pas en frôler une avec le canot ou avec nos avirons. Entendu? Oui, oui, entendu,* répétèrent les hommes en chœur. *Bon, à c' t'heure,* enchaîna Baptiste, *répétez avec moi : Satan, roi des enfers, nous te promettons de livrer nos âmes si, d'ici six heures, nous prononçons le nom de ton maître et le nôtre, le bon Dieu. Acabris! Acabras! Acabram!* Déjà nous sentions le canot s'élever dans les airs, par-dessus les camps, et, bientôt, les montagnes. Le fret nous durcissait la face, engivrait les moustaches et les capots de chat sauvage et nous colorait le nez comme un boudin mal cuit. Pas longtemps après, on vit un serpent géant et luisant comme un miroir qui relançait vers nous les reflets de la lune; c'était la Gatineau. Baptiste connaissait ben son chemin : il nous menait tout droit sur Lavaltrie. Tout d'un coup, il nous crie : *Attention, on va atterrir bientôt dans le champ de Jean Gabriel, mon parrain. Bramaca! Irbaca!*

Tout de suite, après ces mots magiques, le canot plongea vers le sol et atterrit dans un banc de neige. On frappa à la porte du parrain de Baptiste. La fille engagée nous apprend que toute la famille était partie à un snaque chez le père Robillard et que les jeunes fêtaient chez Batissette Augé, en bas de Contrecœur où il y avait un rigodon du jour de l'An. *On va chez Batissette!* Qu'on cria en chœur. On revint au canot. *Acabras! Acabros! Acabram!* Et nous voilà repartis pour Contrecœur, en naviguant dans les airs comme des renégats que nous étions. Deux coups d'aviron et hop, nous voilà au-dessus de la maison de Batissette. On voyait les ombres se trémousser à travers les vitres couvertes de givre : ça nous faisait frétiller d'avance. On cacha le canot pas loin de la maison et on courut vers la chaleur, la danse, les rires, les femmes et la boustifaille. Baptiste nous conjura de ne pas boire et de ben surveiller nos paroles. Ce fut le père Batissette lui-même qui vint ouvrir. Les gens du village étaient surpris de nous voir. Baptiste se chargea de répondre aux questions… pendant le premier quart d'heure, parce qu'après ça, il était déjà pas mal pompette et s'en fichait comme dans l'an quarante. Quant à moi, j'avais déjà reluqué ma Lise qui dansait avec un jeune faraud de Lanoraie, un dénommé Boisjoli. Je m'approchai d'elle et lui demandai si elle m'accorderait la prochaine. Elle accepta avec un sourire qui me fit oublier que j'avais risqué le salut de mon âme pour avoir le plaisir de me trémousser quelques courtes heures avec elle.

Un moment donné, Boyd vint m'avertir qu'il fallait partir tout de suite et sans dire bonsoir à la compagnie pour ne pas éveiller l'attention. Je voulais rester avec ma Lise. Rien à faire, qu'il m'a dit, *on est parti huit, huit on doit revenir, tout l'maudit équipage d'enfer.* On partit comme des sauvages, les uns après les autres pour ne pas éveiller l'attention. *Acabris! Acabras! Acabram!* Notre canot s'éleva dans les airs sans difficulté. Notre Baptiste n'en menait pas large; il était saoul comme un cochon et il fallait qu'on l'réveille à tout bout de champ. Il sacrait comme un damné. On frôla des églises, des clochers, des croix, même une croix de tempérance qu'un évêque avait fait planter. Y pas à dire, on devait avoir un bon ange avec nous autres. J'avais une peur noire et l'esprit retourné comme un cornichon dans le vinaigre. Qu'est ce qui m'avait pris de risquer mon âme pour passer quelques heures avec ma Lise? Surtout qu'elle devait se marier l'année suivante avec le petit Boisjoli de Lanoraie, le faraud qui l'accompagnait quand je l'ai demandée à danser. Probablement qu'elle m'en a voulu d'être parti en sauvage. Ce qui m'chicotte encore, c'est que je ne le saurai jamais. J'en voulais à Boyd, à Baptiste et surtout à moi, la sacrée cruche.

Comme on approchait du chantier, Baptiste fit une mauvaise manœuvre : le canot prit une plonge et s'accrocha à un gros sapin. Nous voilà tous à dégringoler de branche en branche et on s'est ramassé tête première dans les bancs de neige. Mon Baptiste sacrait comme un démon. Qu'importe : on était sauf. Ma première pensée a été de remercier le ciel, mais je me suis toujours demandé si c'était le bon Dieu qui nous avait protégés ou le diable qui ne voulait pas encore de nous autres.

Le plus curieux de l'histoire, c'est que le lendemain matin, plus de Jack Boyd. Il avait disparu. On ne devait plus jamais le revoir. Quand, ce matin-là, j'ai rappelé notre aventure à Baptiste et à mes compagnons de voyage, personne ne s'en souvenait : les sacripants, ils avaient trop bu !

•••

Sources : grandquebec.com/legendes-du-quebec/chasse-galerie/

Pour toujours présents dans nos souvenirs



Bruno Roy (1943-2010)

C'est avec une profonde tristesse que la Société Saint-Jean-Baptiste (SSJB) de Montréal a appris le décès de l'écrivain Bruno Roy. Essayiste, poète et romancier, Bruno Roy a siégé au comité du Mouvement Québec français de 1987 à 1996. Membre de la section Ouest-de-l'Île de la SSJB, il a participé au comité d'implantation d'un cégep francophone dans l'Ouest-de-l'Île. En son nom personnel et à titre de président de l'Union des écrivaines et des écrivains québécois de 1987 à 1996, et de 2000 à 2004, il a été l'auteur de nombreux textes et mémoires faisant la promotion du français comme langue commune et en tant qu'un bien patrimonial de solidarité et d'inclusion. En 2000, dans un Mémoire aux États généraux sur la langue française, il s'opposait farouchement à la bilinguisation institutionnelle, cet obstacle qui empêche de considérer la culture québécoise comme une culture nationale. En 2004, il présentait un mémoire à l'Office de consultation publique de Montréal où il concluait que *dans le projet de Charte montréalaise des droits et des responsabilités l'absence de volonté de protéger la langue de la majorité française découle soit d'une inconscience absolue, soit d'une absence de vision, soit d'une lâcheté politique impardonnable.* Encore en juin dernier, il fut un des orateurs au grand rassemblement du Mouvement Montréal français pour le français langue commune dans les services gouvernementaux.

Bruno Roy a largement contribué à l'avancement de la littérature québécoise et a su arrimer son amour des mots et de la langue aux nécessaires combats politiques de notre nation. Le Québec a perdu un très grand écrivain et un grand défenseur de la langue française. *Les géants meurent, mais leurs mots et leur pensée vivent encore en chacun de nous,* a affirmé Mario Beaulieu en offrant au nom de la SSJB ses plus sincères condoléances à toutes celles et à tous ceux qu'il a laissés dans le deuil.

▼◆▼

Marie-Huguette KARRER née Morin (1905-2010)

Le 11 décembre 2009, à Mount-Hope, London, à l'âge de 104 ans, est décédé Mme Marie-Huguette Karrer, née Morin. Elle était la fille de Me Victor Morin, président de la SSJB de 1915 à 1924. La SSJB offre ses plus sincères condoléances à sa famille et à ses amis.

Lancement du livre

Le génocide culturel des francophones au Canada

Par Jacinthe Béliveau



Pierre-Luc Bégin. (Photo : Stéphane Chagnon)

Le 3 mars dernier, la SSJBM a invité les médias à une conférence de presse sur le nouvel ouvrage *Le génocide culturel des francophones au Canada,* publié aux éditions *Le Québécois*, sous la direction de Pierre-Luc Bégin. Trop peu de Québécois connaissent l'histoire des législations linguistiques au Canada. Pendant plus d'un siècle et jusque dans les années soixante, toutes les provinces canadiennes à majorité anglophone ont adopté ou maintenu des lois interdisant l'enseignement en français dans les écoles publiques.

Or, l'institution qui permet la protection et l'épanouissement d'une culture, quelle qu'elle soit, est bien le système d'éducation. C'est par ce dernier que les nouvelles générations développent des aptitudes et intègrent des valeurs qui formeront le portrait futur de la société. Toutefois, lorsqu'on interdit l'apprentissage d'une langue, d'une histoire et que l'on dénigre une culture, comment peut-on espérer que cette dernière puisse survivre ? Elle meurt, tout simplement, à petit feu. Il a été possible de constater dans différentes provinces canadiennes que des membres d'une même famille, à moins de deux générations d'intervalle, éprouvent des difficultés à se comprendre car une génération est francophone, l'autre est bilingue et la dernière est pratiquement unilingue anglaise.

Il vaut la peine de citer quelques exemples. En 1864, la Loi Tupper en Nouvelle-Écosse supprime les écoles catholiques (donc françaises) dans la province. En 1871, au Nouveau-Brunswick, la Loi King ou « Common Schools Act » bannit le français dans l'éducation. Le « Public School Act » élimine les écoles catholiques (donc françaises) à l'Île-du-Prince-Édouard en 1877. Au Manitoba, en 1890, « l'Official Language Act » supprime le français comme langue officielle, et, en 1916, la Loi Thornton interdit totalement l'éducation en français. En 1892, l'Alberta fait de l'anglais la seule langue des débats et de l'enseignement. En1902, la Saskatchewan interdit le français comme langue d'enseignement. En 1890, le gouvernement d'Ontario adopte une loi imposant l'anglais comme langue officielle d'enseignement. En 1891, le ministre de l'Éducation ontarien décrète l'abolition des manuels en langue française. En 1912, le Règlement 17 abolit l'éducation en français.

M. Bégin, à l'aide de tableaux comparatifs, démontre que les effets des nombreuses lois antifrançais sont visibles à travers les années dans les différentes régions du Canada. Il faut constater que l'évolution du Canada marque l'élimination effective des collectivités francophones du pays en dehors du Québec et du Nouveau-Brunswick, voire de l'Est de l'Ontario, grâce à l'efficacité redoutable des lois antifrancophones qui ont tué le fait français dans presque toutes les provinces, et ce, malgré la résistance héroïque des francophones qui, sans l'aide du gouvernement fédéral et souvent même contre lui, ont lutté avec acharnement pour leur survie. À partir des années 1960, cette résistance doublée de la menace



indépendantiste au Québec a permis même certains gains. Mais c'était trop peu et trop tard. Les citoyens de langue maternelle française ne forment plus que 4,1 % de la population du Canada à l'extérieur du Québec. Cette proportion tombe à 2,5 % si on considère le français en terme de langue d'usage à la maison.

Les statistiques et les rappels historiques présentés dans ce livre démontrent éloquemment que le système fédéral canadien est le tombeau du fait français au pays. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : les francophones au Canada subissent depuis 1867 un déclin qui les mènera à terme à disparaître. Au Québec même, l'avenir du français est menacé. Il y a donc urgence d'agir, à moins de se résigner à l'assimilation pure et simple. Au contraire, si nous voulons préserver ce qui reste du fait français en Amérique, il faut agir dès aujourd'hui. •••

LIVRE JEUNESSE

Une bédé sur les Patriotes



Si vous cherchez un cadeau à offrir à un jeune de 9 à 15 ans, je vous suggère *La République assassinée des Patriotes*, un album de bande dessinée scénarisé et dessiné par Jocelyn Jalette. Destinée aux jeunes, cette bédé plaira également aux adultes.

Jalette, bédéiste de Joliette, dessine depuis plus de vingt ans les aventures de David Gérald. Il a réalisé diverses autres illustrations, a collaboré aux décors des quatre derniers albums de Tristan Demers (*Gargouille* et *Cosmos café*), avec lequel il a également cosigné un recueil scolaire sur la BD en classe, a composé plusieurs nouvelles et a animé à travers le Québec des ateliers sur la bande dessinée.

Pour ce recueil, l'auteur s'est adjoint le concours de l'historien Georges Aubin à titre de consultant. Si l'histoire nous transporte au temps des Patriotes, elle nous ramène dans les dernières planches à l'époque actuelle, opérant ainsi une jonction entre la lutte des Papineau, Chénier et Duvernay, et celle d'aujourd'hui pour le Québec dont nous rêvons. L'ouvrage tout en couleurs et de fort belle facture a été publié aux Éditions du soleil de minuit. On peut se le procurer en librairie ou en s'informant auprès de l'éditeur (editions-soleildeminuit.com).

Jean-Pierre Durand

Lancement de livre à la Maison de la culture l'Assomption

Henriette Cadieux, épouse d'un patriote

Par Jean-Pierre Durand

La salle réservée à la Maison de la culture de l'Assomption n'était pas assez grande le 14 mars dernier pour contenir les quelque 100 personnes venues assister au lancement d'une biographie sur Henriette Cadieux, l'épouse de Chevalier de Lorimier. Rédigé par Yolande Gingras, l'ouvrage a bénéficié d'une équipe de recherche composée de Georges Aubin, Hélène Caron, Gérard Héroux, Agathe Lafortune et Claude Saint-Jean.

Les personnes présentes au lancement, parmi lesquelles on pouvait reconnaître le député bloquiste Nicolas Dufour ainsi que notre président Mario Beaulieu, ont eu droit à la lecture de textes liés à l'héroïne, dont une lettre de Laurent-Olivier David. Des descendants de la famille De Lorimier étaient également présents. Quelques membres de la section Pierre-Le Gardeur de la SSJB étaient aussi au rendez-vous.

Si on connaît bien son illustre époux, Thomas Chevalier de Lorimier, ce fougueux patriote qui mourut sur le gibet en 1839 en s'écriant *Vive la liberté, Vive l'indépendance!,* personnifié par Luc Picard dans le magnifique film de Pierre Falardeau, sa veuve restait encore méconnue. Résultat d'une recherche patiente, mais fructueuse, à travers une somme colossale d'archives, de témoignages et de documents tant historiques que généalogiques, cette biographie constitue une pièce de choix, peut-être même incontournable, pour quiconque s'intéresse à l'histoire des patriotes, et notamment aux femmes patriotes.

Le volume de 180 pages, publié aux Éditions Point du jour, est richement illustré et se lit avec aisance. On ne saurait trop le recommander à tous les nationalistes et passionnés d'histoire. On peut se le procurer en librairie au prix suggéré de 28 $, ou encore, en écrivant chez l'éditeur (prévoir dans ce cas 5 $ supplémentaires pour les frais d'expédition) :
Éditions Point du jour, 521, rang Point-du-jour Sud, L'Assomption J5W 1H6.
Courriel : yogingras@videotron.ca. •••



Mario Beaulieu a dit quelques mots à l'assemblée. (Photo : Richard Marcil)





Yolande Gingras, auteure du livre *Henriette Cadieux.* (Photo : Richard Marcil)



La comédienne Isabelle Drainville a lu une lettre d'Henriette Cadieux. (Photo : Richard Marcil)

LES ANCIENS PRÉSIDENTS DE LA SSJB

Joseph-Xavier PERRAULT

Une présidence éphémère

Par Jean-Pierre Durand



Il ne fut président que quelques mois en 1905, mais son engagement dans la SSJB remontait au déluge. Joseph-Xavier Perrault naquit à Québec le 27 mai 1836. Il épousa en 1866 Catherine-Flore Couillard, qui lui donna une fille. Après des études classiques au petit séminaire de Québec, il alla se perfectionner en agronomie en Angleterre, et puis en France, devenant du coup le premier Canadien français ayant reçu une formation universitaire en ce domaine. À son retour des « vieux pays », il mettra sa formation à profit en fondant deux fermes-écoles, qui, faute d'élèves et à cause du manque de bidous, ne firent pas firent long feu. Perrault laissa néanmoins sa marque dans l'enseignement agronomique, que ce soit à titre d'éducateur, de conseiller, de haut fonctionnaire et même de journaliste spécialisé.

À l'aube de la Confédération et à la suite d'une ténébreuse accusation d'avoir tiré profit de l'importation de blé de la mer Noire, Perrault fut contraint de démissionner du bureau d'Agriculture pour lequel il travaillait. Cette sombre affaire était peut-être aussi la conséquence de son opposition à la Confédération, alors qu'il était député de Richelieu à l'Assemblée législative du Canada depuis 1863, et de son adhésion à une société secrète hostile à ladite Confédération. Il fut d'ailleurs défait aux élections fédérales de 1867.

Qu'à cela ne tienne, c'est à cette même époque que, sans délaisser l'agronomie et son enseignement, Perrault prit une part active aux activités de l'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Soucieux d'améliorer le sort économique des Canadiens français, Perrault caressa l'idée et convainquit ses collègues de créer une chambre de commerce canadienne-française. Il faut dire que le *Board of Trade* de Montréal, titulaire d'une charte depuis 1822, comptait en son sein bien peu de francophones. Mais au début de 1887, grâce à des gens comme Perrault, la situation allait changer et c'est ainsi que fut fondée la Chambre de commerce du district de Montréal, dont presque tous les membres étaient de la SSJB. Homme d'une rare énergie et source inépuisable d'idées, Perrault fut aussi très impliqué dans le projet de former une fédération de toutes les sociétés canadiennes-françaises d'Amérique, sorte de Mouvement national des Québécois avant la lettre.

En 1888, Perrault et la Chambre de commerce soutinrent le projet d'un Monument national à Montréal, pour servir de centre éducatif. De même, en 1901, la même chambre réunit un comité pour étudier la question de la création d'une École des hautes études commerciales à Montréal.

En 1897, dans le cadre du jubilé de la reine Victoria, la SSJB chargea son vice-président, en l'occurrence Joseph-Xavier Perrault, d'organiser les célébrations du 24 juin. À l'époque, on croyait encore que l'on pouvait rester français et être de loyaux sujets britanniques ! Quatre ans plus tard, quand Victoria passa l'arme à gauche, le conseil de direction de la SSJB offrit ses condoléances en ces termes : *Les Canadiens français ne peuvent oublier que sous son règne bienfaisant, ils ont obtenu la consécration définitive des libertés constitutionnelles, la jouissance complète de leurs droits religieux et nationaux… Ils sont heureux (…) de songer qu'Elle aura pour successeur un prince qu'ils ont appris à aimer (et qui fera) le bonheur de tous ses sujets sans distinction de race et de religion.* Quand j'ai lu ces paroles dans le livre de Robert Rumilly (*Histoire de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal*), j'ai bien failli m'étouffer. Qui aurait cru, en ces années-là, qu'un jour (30 octobre 2009) le président de la SSJB, Mario Beaulieu, écrirait en ces termes à l'héritier de la couronne : *Tant que la Couronne britannique ne reconnaîtra pas ses torts, nous appuierons les manifestations contestant sa présence et nous en profiterons pour faire connaître le comportement ethnocidaire de la Couronne britannique envers les francophones d'un bout à l'autre de l'Amérique.* De fait, quelques jours plus tard, la SSJB se joignait au Réseau de Résistance du Québécois dans une manifestation contre la venue du prince Charles au Québec.

Mais, du temps de Perrault, les Canadiens français se nourrissaient encore d'illusions. Il faut dire à leur décharge que l'arrivée au pouvoir à Ottawa d'un Canadien français (Laurier), en 1896, avait suscité beaucoup d'espoirs, si bien que certains y avaient vu ni plus ni moins que la revanche des plaines d'Abraham ! Ne riez pas, c'est ce que nos aïeux bien-pensants croyaient dans le bon vieux temps. Ils mirent même un peu de temps à comprendre qu'il n'y avait rien à attendre des Anglais et de leurs descendants. N'empêche qu'en 1901, la SSJB obtint du Conseil municipal la francisation du parc Logan, connu aujourd'hui sous le nom de parc La Fontaine. Cela nous en bouche un coin, alors que de nos jours, nous avons toute la misère du monde à faire changer le nom de la rue Amherst !

Cela faisait une décennie que Joseph-Xavier Perrault était vice-président de la SSJB, quand il devint en février 1905 son 37e président. Il confia à son ami Laurent-Olivier David, qui l'avait proposé à ce poste : *Je suis heureux d'être nommé président. Mais je crains de ne pas avoir le temps d'exécuter les projets que j'ai formés pour le progrès de notre œuvre.* Perrault ne croyait pas si bien dire, car il mourut le 7 avril de la même année.

•••

POUR VOUS TIRER D'EMBARRAS...

François Gendron, Ph. D.
AVOCAT
507, PLACE D'ARMES
BUREAU 1701
MONTRÉAL (QUÉBEC)
CANADA H2Y 2W8
TÉL. : (514) 845-5545
FAX : (514) 845-7670

La SSJB célèbre notre drapeau

17 janvier 2010
DÉFILÉ DE VOITURES

C'est avec fierté que le drapeau national a accueilli le drapeau haïtien pour le défilé d'automobiles commémorant l'anniversaire du fleurdelisé. Ce geste témoignait du soutien de la SSJB au peuple haïtien et à la communauté haïtienne de Montréal dans la terrible épreuve qu'ils traversaient depuis le 12 janvier.

Le défilé augmente en popularité d'année en année. Nous tenons à remercier le Comité du fleurdelisé pour son excellent travail et son engagement dans la promotion de la fierté du drapeau du Québec. Merci à Jean-Marc Labrèche, Charles Campbell, Suzanne Lambert, Marc-André Bahl, Claude Aubin et Paul-André Desbiens pour leur dévouement à la cause. Merci aussi à tous les participants et nous espérons vous voir encore plus nombreux l'année prochaine.



Photo : Normand Lacasse

21 janvier 2010
DISTRIBUTION DE DRAPEAUX DANS LE MÉTRO

Cette année, le Jour du Drapeau s'est déroulé dans le métro de Montréal. Les stations Berri-UQAM, Mont-Royal et Place-des-Arts ont servi de points de distribution de petits drapeaux et de dépliants informatifs. De plus une conférence de presse s'est tenue à la station Place-des-Arts. L'activité avait comme objectif d'informer la population sur l'historique de l'adoption du fleurdelisé comme drapeau national. •••



Mario Beaulieu remettant un drapeau à une utilisatrice du métro. (Photo : Normand Lacasse)



Nur Kazi. (Photo : Normand Lacasse)

Christiane et Jeannette Jasmin. (Photo : Normand Lacasse)

Le MMF récompense la promotion et la défense de la langue française au Québec

Première remise des prix Harfang et Autruche

Par Élaine Des Lauriers





Le 2 février dernier, le Mouvement Montréal français remettait pour la toute première fois les prix Harfang et Autruche. Le prix Harfang récompense un organisme, une institution, ou un individu pour sa vigilance éclairée, ses actions à l'égard de la promotion et la défense de la langue française tandis que le prix Autruche est décerné à un organisme, une institution ou un individu pour son aveuglement volontaire. Les mises en nomination se sont faites à l'aide d'un formulaire rendu public lors du Grand rassemblement de juin, et sur le site Internet du Mouvement Montréal français.

Monique Giroux, animatrice de l'émission « Éclectique » sur Espace musique à Radio-Canada, s'est vu décerner le prix Harfang 2009 pour l'ensemble de son œuvre. Depuis de nombreuses années (*Les refrains d'abord* et *Le cabaret des refrains,* suivies de *Fréquence libre* à la Première Chaîne de Radio-Canada), Monique Giroux nous communique sa passion pour la chanson francophone. Les contributions radiophoniques et artistiques de madame Giroux font d'elle une digne ambassadrice de la culture française.

J'aime ma langue et ma culture. Je prends soin d'elles comme on prend soin de ceux qu'on aime, en tentant de leur donner le meilleur et de les mettre en valeur. J'aime ma langue parce que c'est dans ses mots que je sais dire mes joies, mes peines, mes peurs et mes amours, a expliqué Monique Giroux lors de la remise du prix qui s'est faite à la maison Ludger-Duvernay.

Le Mouvement Montréal français a également remis le prix Autruche 2009 à France Boucher, présidente de l'Office québécois de la langue française (OQLF), pour avoir camouflé volontairement l'état de la situation du français et refusé de fournir la moindre analyse qualitative, même si cela faisait partie de son mandat.

Ancien membre du Conseil supérieur de la langue française, Mario Beaulieu a relevé de nombreux exemples de censure et de report de la présentation de certaines études telles que celle de Marc Termote, qui prévoit un déclin important du français à Montréal et dans l'ensemble du Québec. Le contrôle de l'information a été dénoncé par plusieurs membres du comité de suivi de la situation linguistique et de l'OQLF. Ces manœuvres ont abouti à un rapport quinquennal sans interprétation des résultats et remis avec plus d'une année de retard. Ce rapport a aussi été critiqué par un grand nombre d'intervenants et de journalistes. Selon Mario Beaulieu, *la censure et le refus de commenter le recul de notre langue nationale par madame Boucher a prouvé deux choses : soit elle est incompétente et le gouvernement Charest accepte son incompétence, soit elle a reçu des directives lui conseillant de se taire.*

Lors de la remise des prix, Luc Thériault, président du MMF, affirmait *qu'il est important de récompenser les bâtisseurs et de dénoncer les fossoyeurs de notre langue commune. Il s'agit d'un bel incitatif pour aider à la défense et à la promotion du français non seulement à Montréal, mais dans tout le Québec.*

•••



France Boucher, présidente de l'Office québécois de la langue française, a remporté le prix Autruche.



Monique Giroux, toujours à l'aise derrière un micro, a accepté le prix Harfang. Passionnée de la chanson francophone, elle est un fleuron de la radiophonie québécoise. (Photo : Normand Lacasse)



M. Luc Thériault, président du MMF, remet la récompense à madame Monique Giroux. On reconnaît à droite M. Mario Beaulieu, président de la Société Saint-Jean-Baptiste. (Photo : Normand Lacasse)

Les timbres de la Société Saint-Jean-Baptiste

Mère Émilie Gamelin

née Émilie Tavernier



Émilie Tavernier est née à Montréal, le 19 février 1800, de parents modestes. Elle est la dernière des quinze enfants issus de l'union Tavernier-Maurice. Elle est la fondatrice et la première supérieure des Filles de la charité, servantes des pauvres.

En 1823, Émilie Tavernier épouse Jean-Baptiste Gamelin, célibataire âgé de 50 ans, bourgeois respectable de Montréal. Malgré la différence d'âge, l'union est heureuse, mais ne dure pas cinq ans, car Jean-Baptiste Gamelin meurt le 1er octobre 1827. Deux des trois garçons nés de ce mariage étaient morts peu après leur naissance et le troisième survivra moins d'un an à son père. À 27 ans, Émilie Gamelin se retrouve donc seule. Profondément éprouvée par la perte de son mari et de ses enfants, elle commence à s'intéresser aux œuvres de charité afin de trouver un réconfort à sa douleur. Elle ouvre des maisons afin de donner asile aux vieillards et aux infirmes puis finalement, en 1843, elle fonde la congrégation des Sœurs de la Providence.

En 1851, le choléra emporte Mère Gamelin. À sa mort, l'institut des Sœurs de la charité de la Providence compte 51 sœurs professes, 19 novices, 5 postulantes et 7 maisons où sont hébergés 110 femmes pauvres et âgées, certaines mentalement atteintes, 95 orphelins, 6 prêtres infirmes, 16 dames pensionnaires et 700 jeunes élèves.

On peut se procurer
les timbres de la Société
et les albums à la réception.
Tél. : 514-843-8851



Les cinq finalistes, avec, à gauche, Manon Saint-Maurice, professeure d'histoire à l'école Henri-Bourassa et, à droite, Marcel Desmeules de la section Henri-Bourassa.

Concours d'histoire de la section Henri-Bourassa

Henri Laberge

La section Henri-Bourassa de la Société Saint-Jean-Baptiste a attribué pour une seconde année des bourses aux élèves d'histoire de quatrième secondaire. Le concours consistait à écrire un texte de 250 mots concernant le testament de François-Marie-Thomas Chevalier De Lorimier, un des chefs patriotes pendus un Pied-du-Courant le 15 février 1839. Cinq textes ont été sélectionnés, tous écrits par de jeunes filles de l'école Henri-Bourassa. Le premier prix de 100 $ a été remis à Jacqueline Chavez. Les quatre autres finalistes, Sophie Garant, Marlyn Gutierrez, Slény-Marie Toussaint et Ashley Ann Nazaire, ont chacune gagné un montant de 50 $. Voici leurs textes.

Jacqueline Chavez, premier prix 100 $

Testament qui a changé l'histoire

François Chevalier de Lorimier était un des chefs patriotes qui a été capturé par les Britanniques. Il a laissé un testament politique la veille de sa mort. Après avoir lu ce testament, Chevalier de Lorimier semble-t-il regretter les actes qui l'ont fait condamner ? Ce texte répondra à cette intrigue en vous donnant quelques arguments.

Pour commencer, je ne crois pas personnellement qu'il a regretté ce qu'il a fait puisqu'il dit dans son testament qu'il avait décidé de partager ses derniers moments avec ses compatriotes. Et qu'il allait dire, quelques instants avant de mourir : « Vive la liberté, vive l'indépendance! » ce qui voulait dire clairement qu'il était fier de mourir comme un patriote. C'est vrai que dans ce testament, il se lamentait de ne pas être là pour ses enfants. Avant de dire cela, il dit qu'il mourrait sans remords car tout ce qu'il voulait c'était le bien de son pays et qu'il avait un pressentiment certain que les autres générations allaient être libres! Et c'était précisément ce qui le remplissait de joie même s'il n'était pas en train de passer par un moment joyeux.

Quelque chose de remarquable aussi, c'était qu'il avait dit la veille de sa mort qu'il avait encore du courage et des espérances pour l'avenir à cause des efforts que lui et ses compatriotes avaient faits. Et lui-même, il admet qu'il a pris une part active dans tout ce qui est arrivé mais qu'il l'a toujours fait, du début jusqu'à la fin, avec conviction et sincérité.

C'est pour ces raisons que je suis convaincue que monsieur François Chevalier de Lorimier n'a jamais regretté tous ses efforts pour nous rendre libres ! Il était certain que même si dans l'instant il ne voyait pas de changement le futur serait différent.

Sophie Garant, prix de 50 $

François-Marie-Thomas Chevalier de Lorimier a été condamné à mort en 1839. Chef des patriotes, il a participé aux rébellions. Le 14 février 1839, veille de son exécution, il écrit son testament et parle des activités qui ont engendré sa pendaison.

Dans son testament, il dit ou sous-entend que sa mort lui est égale qu'il ne regrette rien. En fait, il plaint ses enfants et tous les autres de devoir vivre sous le régime britannique, d'être forcés de faire quelque chose qu'ils n'ont pas envie de faire et qu'ils n'ont pas choisi. Il parle à ses enfants et à sa femme, en espérant qu'ils vivront mieux bientôt. Il souhaite que la rébellion ait fait en sorte que certains prennent conscience que la manière dont ils vivent est inacceptable. Que d'une façon ou d'une autre, ils suivent son exemple et se fassent entendre pour faire comprendre à tous les Britanniques et les autres Canadiens-Français que tout le monde a droit à la liberté. Chevalier de Lorimier ne regrette pas d'avoir mené la rébellion, bien au contraire. Il est fier de lui, de ses actes et d'une certaine façon, de son courage. Il n'a pas agi ainsi seulement pour son propre bien-être. Il a agi pour tout ceux qui, comme lui, souffraient du mode de vie infligé par les Britanniques. Par contre, il a peur que ses actes et sa mort ne servent à rien, que le mode de vie et de pensée ne changent pas. C'est donc un peu nerveux qu'il se rend à la potence, mais de façon fière et brave.

Bref, Chevalier de Lorimier ne regrette pas les actes qui l'ont fait condamner. Seulement sa famille, les gens qu'il aimait. Il meurt avec bravoure et courage, restant dans le cœur de tous, et entrant dans l'histoire en criant : « Vive la liberté, vive l'indépendance! ».

Marlyn Gutierrez, prix de 50 $

Au cours de notre histoire, vers 1838 des rébellions entre les patriotes Canadiens-Français et les Britanniques ont eu lieu. Pour but de préserver notre langue, le français et d'obtenir l'indépendance. Imaginez, notre liberté en échange de plusieurs vies. Un prix qu'a payé un des chefs patriotes : Chevalier de Lorimier.

Accusé de haute trahison, il fut capturé puis pendu le 15 février 1839 dans la prison du Pied-du-Courant à Montréal. Mais la veille, il écrit une lettre d'adieu connue comme son testament. Dans laquelle il dit au revoir à sa femme et ses enfants puis il dit être fier de mourir pour ses compatriotes. En s'écriant, la tête haute : « Vive la liberté, vive l'indépendance ! ». Puis il tient parole, le lendemain sur le gibet, il accomplit sa promesse, en criant ces mots.

Bref, il n'y a aucun doute. Il fut fidèle à ses compatriotes jusqu'à ses dernières minutes d'existence sans regretter ses gestes. Sans lui aurions-nous obtenu notre liberté ? Qui sait, sûrement mais grâce à ses actes de bravoure nous avons pu avancer de quelques pas. Continuons d'avancer afin d'obtenir ce pourquoi il a tant lutté et a laissé sa vie : l'indépendance.

Ashley Ann Nazaire, prix de 50 $

Chevalier de Lorimier semble-t-il regretter les actes qui l'ont fait condamner? Visiblement, le Chevalier ne paraît guère regretter les actes qui l'ont fait condamner.

Pour répondre au pourquoi de cette question, je dirais que Chevalier de Lorimier ne semble pas avoir le moindre regret, car, justement, il ne considère point ses actes comme des crimes condamnables. En analysant le testament de Chevalier, on peut comprendre qu'il accepte la mort qu'on lui donne non pour des actes dits criminels mais pour son échec. De Lorimier, n'aurait pas pu regretter ses actes parce que c'étaient des tentatives pour rendre justice, liberté à un peuple qui en était privé. Ces actes représentaient la bravoure, le courage d'un homme qui croyait dans l'indépendance, non pas d'un homme mais d'une nation. Alors comment aurait-il pu regretter ses actes? Cependant, de Lorimier avait bel et bien un regret. Son regret, c'était d'avoir essuyé une défaite, de n'avoir pas pu offrir la liberté à sa nation et de savoir ses petits orphelins privés des douceurs paternelles.

En guise de conclusion, je dirais que l'absence de regret de Chevalier de Lorimier était l'attitude à avoir, car l'histoire n'aboutirait pas et il n'y aurait pas de grands hommes s'ils reniaient le passé et remettaient leurs actes en question.

Slény-Marie Toussaint, prix de 50 $

Chevalier de Lorimier a combattu pour la liberté et l'indépendance. Malheureusement, ce n'est pas son camp qui a remporté la victoire. C'est pour cela que lui et ses compagnons de guerre se font pendre par les Britanniques. Il ne semble pas regretter les actes qui l'ont fait condamner.

Selon lui, ce ne sont que ses proches qui sont à plaindre. Ce sont ses enfants qui grandiront sans l'amour d'un père; et c'est sa femme qui continuera sans la tendresse de son époux. Cependant, la nation entière est d'une certaine façon gagnante. Thomas de Lorimier est tout de même un précurseur de l'indépendance. Sa mort n'aura pas été vaine ! Il s'est donné corps et âme à une cause en laquelle il croyait et c'est ce qui fait sa grandeur. Les générations futures bénéficieront de l'œuvre qu'il a commencé à accomplir. Il n'y a donc rien à regretter. Il ajoute qu'il ne se fait tuer que parce qu'il n'est pas vainqueur, autrement, son sort n'aurait pas été le même.

« Ce sont ceux qui gagnent qui écrivent l'histoire ». Aussi « c'est le crime et non l'échafaud qui fait la honte ». Chevalier de Lorimier n'hésite pas à crier : « Vive la liberté » à ses derniers instants. Il ne regrette rien.

Section Doris-Lussier

Hommage à Gérard Laframboise

Agathe Boyer

Lors de l'assemblée générale de la section Doris-Lussier, un certificat-hommage a été remis à Gérard Laframboise, souverainiste de longue date. Clément Arcand a donné un bel aperçu de son travail de bâtisseur. Il a ainsi souligné son diplôme à l'UQAM, son œuvre sociale, son action pour la création de la Coopérative funéraire de la Rive-sud, ses marches pour l'indépendance, son Comité pour la mémoire des Patriotes, son monument à la mémoire des Patriotes, sa foi en la capacité de ses compatriotes de se prendre en main ainsi que ses recherches en histoire, ses expositions, etc. En plus du certificat-hommage, Monsieur Laframboise a reçu une bourse de 100 $.

Dans ses remerciements, Monsieur Laframboise a rappelé la mémoire de Dollard des Ormeaux, le premier patriote.



Agathe Boyer, présidente de la section Louis-Riel; Gérard Laframboise recevant son certificat-hommage et Mario Beaulieur lors de l'assemblée générale de la section. (Photo : Gisèle Belzile)

Les soirées *Ludger reçoit*

Par Jacinthe Béliveau

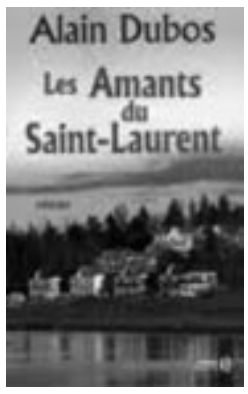
Gangs de rues inc.
Une conférence de Maria Mourani
(12 novembre 2009)



Qui ne connaît pas Maria Mourani, la députée d'Ahuntsic, mais aussi l'un des membres fondateurs du Mouvement Montréal français. Elle a travaillé comme agente de libération conditionnelle pour le Service correctionnel canadien, ainsi que comme éducatrice dans les Centres jeunesse de Montréal.
Après avoir écrit *La face cachée des gangs de rue*, en 2006, Maria Mourani « récidive » avec un second volume : ***Gangs de rue Inc.***, également aux Éditions de l'Homme, qu'elle est venue présenter aux membres de la SSJB.

Les gangs de rue ne sont plus seulement présents dans les grands centres urbains, mais également dans les petites localités rurales. Ils se mondialisent et utilisent même l'univers virtuel pour exporter leur sous-culture de gangsters et commettre leurs forfaits. Ils sont devenus des acteurs du milieu criminel, au même titre que les bandes de motards et les organisations criminelles traditionnelles comme la mafia.

Les Amants du Saint-Laurent
Une conférence de Alain Dubos
(26 novembre 2009)



Pédiatre et ancien vice-président de Médecins sans frontières, Alain Dubos est un spécialiste des grands romans et des sagas familiales. Passionné par l'histoire et la culture francophone nord-américaine, il est membre des Amitiés acadiennes et se bat depuis plusieurs années pour que l'histoire du Québec, de l'Acadie, de la Louisiane, en un mot de l'Amérique française, soit intégrée dans les manuels d'histoire de France au même titre que la révolution de 1789 ou l'épopée napoléonienne. On lui doit la saga *Acadie, terre promise*, *Retour en Acadie* et *La plantation du Bois-Joli*.

Le 26 novembre dernier, dans le cadre de *Ludger reçoit,* Alain Dubos nous a présenté son ouvrage *Les amants du Saint-Laurent*. De 1832 à 1839, entre Montréal, les États-Unis et le Bas-Canada, les héros du roman *Les Amants du Saint-Laurent* vont vivre l'un des épisodes les plus sanglants de l'histoire du dominion. Familles divisées, manipulations politiques, trahisons, affrontements armés, bravoure et sacrifice sont les repères historiques d'une guerre civile dont personne n'est sorti indemne.

Très mal connue des Français, au mieux oubliée, au pire niée, leur histoire américaine fait pourtant partie intégrante de leur vécu d'aujourd'hui. Le drame est qu'ils n'en ont qu'une conscience vague pour une raison simple : les enjeux linguistiques et culturels à venir ne les touchent pas encore en profondeur. La menace d'une dépossession demeure floue, masquée par la maîtrise qu'ils pensent conserver de leur langue et de son usage universel.

Les Robinsons Crusoé de l'Histoire
Une conférence de Jean-Paul de Lagrave
(10 décembre 2009)



Plusieurs fois au cours de son histoire, le Québec aurait pu devenir un pays indépendant. Pourquoi ce grand rêve n'a-t-il jamais pu se réaliser? Professeur-chercheur à l'Université du Québec, docteur en histoire de l'Université de Paris, docteur en lettres de l'Université de Montréal et Chevalier dans l'Ordre des Palmes académiques de France, Jean-Paul de Lagrave est venu présenter aux membres de la SSJB son livre *Les Robinsons Crusoé de l'Histoire*. Il est remonté aux sources de notre passé, puis en interrogeant les événements qui nous amènent jusqu'à aujourd'hui, il a démontré, de façon magistrale, jusqu'à quel point le Québec a été laissé seul avec lui-même.

L'état des lieux en Kabylie
Conférence de Ferhat Mehenni
(14 janvier 2010)



La Kabylie est une région historique et ethnolinguistique située dans le nord de l'Algérie. Pays de montagnes densément peuplées, elle est entourée de plaines littorales à l'ouest et à l'est, au nord par la Méditerranée et au sud par les Hauts Plateaux. Dénuée d'existence administrative globale, elle tient son nom des Kabyles, population berbère dont elle est le foyer.

Une revendication autonomiste, qui restait jusque-là le fait de quelques individualités, est désormais portée par le Mouvement pour l'autonomie de la Kabylie (MAK) dirigé par le chanteur Ferhat Mehenni. D'autres encore, comme le Mouvement citoyen des Aarchs, demandent une reconnaissance réelle de l'identité berbère comme élément constitutif de la pluralité culturelle dont bénéficie l'Algérie.

Les conséquences de l'invalidation de la Loi 104
Conférence de Mario Beaulieu
(18 février 2010)



L'invalidation de la Loi 104 par la Cour suprême du Canada a non seulement des conséquences directes sur le système scolaire, mais aussi sur la société en général. Mario Beaulieu propose une réflexion collective sur les enjeux d'une telle décision de la part des institutions fédérales sur l'avenir du Québec.

Olivar Asselin
Une conférence d'Hélène Pelletier-Baillargeon
(4 mars 2010)



Journaliste, pamphlétaire et ancien président général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, Olivar Asselin est un des plus grands journalistes et polémistes que le Québec a connu. Il s'est élevé, avec la force de sa plume, contre les évêques irlandais voulant assimiler les Franco-Américains, contre les lois linguistiques limitant le droit du français au Manitoba, dans les provinces de l'ouest et en Ontario, contre tous les voleurs et les politiciens corrompus faisant passer leur intérêt personnel avant celui de la collectivité, contre l'impérialisme britannique, contre la censure ecclésiastique... Asselin a tenu toute une génération en haleine avec ses éditoriaux-chocs, ses envolées lyriques dans son journal *Le Nationaliste*, ses nombreux procès, son emprisonnement et ses engagements politiques.



Chevalier de l'Ordre national du Québec, Hélène Pelletier-Baillargeon a été journaliste à la pige, de 1974 à 1980 et chroniqueuse au magazine *Châtelaine.* En 1981, elle occupe un poste de conseillère au cabinet du ministre de l'Éducation du Québec, Camille Laurin. De 1986 à 1988, elle signe une chronique hebdomadaire à *La Presse* et collabore à *Critère, Relations, Revue Desjardins, Communauté chrétienne, Possibles, L'Action nationale, Cahiers de recherches éthiques* (Fides), *Le Devoir, La Presse, Le médecin du Québec*, etc. Elle participe également à de nombreux colloques comme conférencière invitée sur l'éducation, la condition féminine, la vie ecclésiale, la politique familiale ou culturelle, etc.
Olivar Asselin et son temps a été édité en trois volumes. Le premier est paru en 1996, le second en 2001 et le dernier vient tout juste de paraître (mars 2010).

AGENDA

La maison Ludger-Duvernay continue d'être un lieu de réflexion pour les souverainistes grâce à ses soirées *Ludger reçoit* qui présentent des conférences toutes plus intéressantes les unes que les autres. Voici les dernières conférences prévues avant les vacances d'été. Pour plus de renseignements : 514-843-8851.

15 avril	Joëlle Quérin	Cours éthique et éducation à la citoyenneté
29 avril	Étienne Gougoux	Mouvement des cégépiens pour le français
13 mai	Patrick Sabourin	Taux de diplômation des francophones
27 mai	Bob Sirois	Discrimination à l'égard des hockeyeurs francophones

Section Jacques-Viger

Mardi 13 avril à 19 heures 30
La section Jacques Viger et les Presses de l'Université Laval (PUL) ont le plaisir de vous inviter à une causerie avec Pierre Joncas, auteur des *Accommodements raisonnables : entre Hérouxville et Outremont*. Un vin d'honneur sera servi.
À l'auditorium de la Maison de la culture de Côte-des-Neiges au 5290, chemin de la Côte-des-Neiges, métro Côte-des-Neiges.
Renseignements : Jean De Julio-Paquin au 514-276-2780.

La SSJB commémorera les 40 ans du « coup de la Brinks »

Il y aura 40 ans le 26 avril prochain, le Trust Royal et ses complices libéraux fédéraux et provinciaux orchestraient une odieuse mise en scène de pseudo-fuite des capitaux pour influencer le vote des Québécois à l'élection de 1970 qui allait avoir lieu trois jours plus tard. Alors que le Parti Québécois du populaire René Lévesque se présentait pour la première fois devant les électeurs, l'infamie des uns et la complaisance des autres permettront au Parti Libéral de Robert Bourassa de rafler 72 des 108 sièges. Cette grossière manipulation de l'électorat et des médias par une entreprise privée n'a pas son égale dans l'histoire du Québec. La Société Saint-Jean-Baptiste compte bien ne pas laisser passer inaperçu le 40e anniversaire de cette grave atteinte à notre démocratie. Nous inviterons donc les Québécois à tirer les leçons qui s'imposent de ce triste anniversaire. Surveillez vos courriels et les médias afin de vous joindre à nous en participant aux événements à venir dans les jours précédant ce 26 avril.



LOTOMATIQUE
loto-québec

Voici une autre façon de contribuer à l'action de la SSJBM. Rien de plus simple. Votre abonnement :

- vous permet de participer, pendant 6 mois, à tous les tirages de la Lotomatique et de participer ainsi au financement de la SSJBM;
- vous donne l'occasion, par le biais de l'option de groupe, de faire connaître la SSJBM à vos amis, parents et collègues.
- Je désire m'abonner à un groupe formé par la SSJBM et j'envoie un chèque au montant de 36,40 $, à l'ordre de la SSJBM, à l'adresse suivante :
  82, rue Sherbrooke Ouest
  Montréal, Québec
  H2X 1X3
- Je désire être responsable d'un groupe de 10 personnes et recevoir le formulaire. Je le remplirai dûment et le retournerai avec un chèque au montant de 364 $, à l'ordre de la SSJBM.

AUTRES RENSEIGNEMENTS
514-843-8851

SSJB — loto-québec

Joignez-vous au
Mouvement Montréal français
J'appuie le MMF et ses objectifs !

— **Défendre et promouvoir la différence culturelle et linguistique du Québec dans le contexte anglicisant de la mondialisation.**
— **Assumer notre responsabilité civique cruciale dans l'accueil et la francisation des nouveaux arrivants.**
— **Favoriser l'usage du français comme langue commune dans les services publics et contrer le bilinguisme institutionnel.**
— **Ouvrir le débat sur la véritable situation du français dans la région métropolitaine de Montréal et son impact sur l'ensemble du Québec.**

Formulaire d'adhésion au Mouvement accessible à :
http://montrealfrancais.info/
82, rue Sherbrooke Ouest, Montréal Qc. H2X 1X3 Tél. : 514-835-6319



Maria Mourani
Députée d'Ahuntsic
9775, Waverly # 102
Montréal (QC) H3L 2V7
514.383.3709 / mourama@parl.gc.ca
mariamourani.org
BLOC QUÉBÉCOIS



Jean Dorion
Député de Longueuil–Pierre-Boucher
192, rue Saint-Jean, bur. 200 • Longueuil (Québec) J4H 2X5
Tél. : 450 928-4288 • Téléc. : 450 928-4293 • dorioj1@parl.gc.ca

Pour vos réunions, assemblées et réceptions,

de 10 comme de 200 personnes, la Maison Ludger-Duvernay offre trois somptueux salons, à des prix très abordables.

Laissez-vous charmer par le cachet historique de cet édifice victorien, construit en 1874.
Pour plus de renseignements, communiquez au 514-843-8851 ou consultez le site de la SSJB au www.ssjb.com.

Ou encore, contactez-nous par courriel au info@ssjb.com

Un don ou un legs testamentaire à la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal nous aidera à poursuivre encore mieux notre combat!
Pour tout renseignement, veuillez vous adresser à madame Monique Paquette au 514-843-8851

Le Patriote

Journal trimestriel édité par la
Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal
82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3
Tél. : 514-843-8851
Téléc. : 514-844-6369

SSJB

Vous avez des commentaires ?
Communiquez avec nous au
journal@ssjb.com

Dépôt légal : 2e trimestre 2010.
Bibliothèque et archives nationales du Québec.

Reproduction autorisée avec mention de la source

Directrice et rédactrice en chef
Élaine Des Lauriers

Mise en page
Pierre Dagesse

Ont collaboré à ce numéro
Mario Beaulieu, Agathe Boyer, Paul A. Côté, Jean-Pierre Durand, Henri Laberge, Georges Le Gal, Pierre Serré, Jacinthe Béliveau, Stéphane Chagnon, Pierre Dagesse, Christian Gagnon, Josiane Lavallée, Monique Paquette

Photographies
Gisèle Belzile, Stéphane Chagnon, Normand Lacasse, Richard Marcil, Gilbert A. Côté, Christian Gagnon, Jean-Pierre Lavoie

OUI, je suis indépendantiste et j'encourage la Société !

- ❑ **Membre ordinaire** — **10 $**
- ❑ **Membre étudiant** — **5 $**
- ❑ **Membre adhérent (Service d'entraide)** — **2 $**
- ❑ **Membre à vie** — **200 $**
- ❑ **Membre à vie (60 ans et plus)** — **75 $**
- ❑ **Don à votre discrétion** _____ **$**

TOTAL _____ **$**

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

_____

Téléphone _____ Date de naissance _____

Courriel _____ Profession _____

Signature _____

Retourner avec votre paiement à :
SSJBM, 82, rue Sherbrooke Ouest, Montréal, Québec H2X 1X3